

SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA LIGUE DE VOLLEY-BALL DES PAYS DE LA LOIRE



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
EDITO	4
Volley-ball et beach-volley	5
■ Le cinquième sport pratiqué au monde	5
■ Le beach-volley : vitrine olympique	6
■ Le volley-ball en milieu scolaire	6
■ Le volley-ball pour les personnes en situation de handicap	6
■ Les valeurs du volley-ball	6
Organisation et gouvernance de la Ligue	8
■ Les missions de la Ligue	8
■ Les ressources humaines et financières de la Ligue	8
■ Un schéma de cohérence des équipements concerté et partagé	8
Situation du volley-ball et du beach-volley	9
■ La troisième Ligue de volley-ball au rang national	9
■ Une offre pour tous les niveaux de pratique	9
■ Une offre pour tous les profils de pratiquants	10
■ Le beach-volley, un potentiel de développement encore inexploité	11
■ Une culture du volley loisir-santé	13
■ Une ouverture vers l'accueil du public en situation de handicap	13
■ Une expérience forte dans l'organisation d'événements	13
■ « L'effet de locomotive » des clubs professionnels en Loire-Atlantique	14
Etat des lieux des équipements	15
■ Des salles en nombre satisfaisant... ..	15
■ ...mais un parc vieillissant... ..	16
■ Un besoin d'augmentation des créneaux de salles	17
■ Un besoin en structures d'accueil pour les stages	17
■ Un besoin en équipements pour accueillir des compétitions internationales	17
■ Peu d'équipements permanents pour le beach-volley	18
■ Les constructions et réhabilitations dynamisent la pratique	19
« Ambitions 2025 » : les axes stratégiques de développement	20
Besoins en équipements à l'horizon 2025	22
■ Assurer le développement des pratiques du volley-ball par des créneaux supplémentaires dans les installations existantes	22
■ Améliorer l'existant par un plan de réhabilitation	22
■ De nouveaux équipements adaptés aux besoins compétitifs	24
■ Dynamiser la pratique du beach-volley en développant le nombre de terrains de plein air et couverts	26
Annexes	27

PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, adaptés aux usages d'aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

La Région des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont, avant tout, des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Ils peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

EDITO

J'ai le plaisir de présenter le premier schéma régional cohérent des équipements sportifs permettant les pratiques du volley-ball, qu'elles soient compétitives ou axées sur la détente-santé.

En premier lieu, ce schéma est le reflet de la réalité du volley-ball ligérien, dans les salles comme sur le sable, en compétition depuis le secteur professionnel jusqu'au niveau loisir, en pratique détente organisée, ou non, par le secteur fédéral. Les 9 000 licenciés ligériens en juin 2015, regroupés dans près de 100 clubs répartis sur les cinq départements, vont pouvoir engager une réflexion dans leurs groupements sportifs respectifs, avec leurs dirigeants, bénévoles, sur les moyens leur permettant d'améliorer les conditions de pratique de leur sport favori.

La Ligue de volley-ball, en lien avec les comités départementaux, a travaillé pendant près de deux années à l'édition d'un état des lieux le plus fidèle possible du volley-ball dans les Pays de la Loire, ainsi que d'une synthèse des besoins en équipements nouveaux et en rénovation.

Que les dirigeants des clubs plus particulièrement concernés par des constructions nouvelles d'équipements ou par des opérations lourdes de réhabilitation, sachent que la Ligue et les comités pourront les accompagner dans leurs démarches auprès des décideurs et financeurs institutionnels.

Le développement du volley-ball dans la région passe en effet par une amélioration sensible des conditions de match et surtout d'entraînement, avec davantage de créneaux mis à disposition, notamment en zone urbaine. Il passe aussi par la création de nouveaux clubs, à proximité de ceux qui existent, notamment dans certaines zones rurales que nous avons pu identifier grâce au schéma, ou encore dans des régions où le secteur fédéral est absent alors que la pratique du volley existe.

Enfin le déséquilibre entre la pratique de salle et celle du beach-volley peut se réduire si les clubs s'emparent des équipements naturels, existant sur la zone côtière notamment, ou s'ils obtiennent des aménagements simples sur certains sites.

Ce schéma directeur sera, sans nul doute, un puissant outil de réflexion pour tous les acteurs réunis par le volley-ball, afin de permettre un nouvel essor de ce sport collectif encore trop peu médiatisé, alors même que l'équipe de France masculine vient de remporter la prestigieuse Ligue Mondiale à Rio, en battant les meilleures équipes actuelles de la planète, victoire parachevée par le premier titre de champion d'Europe le 18 octobre 2015.

Je voudrais terminer en remerciant les clubs pour leurs réponses à l'enquête réalisée au cours de l'été 2014, les comités départementaux qui ont pu nous renseigner sur l'état des équipements dans leur zone, les partenaires de travail qu'ont été le Conseil régional, la Direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale, le cabinet Amnyos et le Comité régional olympique et sportif.

Jean-Pierre Mauchretien, vice-président en charge des relations extérieures, notre conseiller technique sportif Michel Levi di Leon et Maud Chenard, agent de développement, avec le concours pour l'ultime finalisation de François Deniel, doivent être chaleureusement félicités pour cet engagement au long cours au sein de la Ligue.

Claude GANGLOFF

Président de la Ligue des Pays de la Loire de volley-ball

Volley-ball et beach-volley

La Fédération française de volley-ball (FFVB) a en charge deux disciplines olympiques : le volley-ball et le beach-volley

■ Le cinquième sport pratiqué au monde

Le volley-ball, avant tout sport collectif de salle, est l'une des disciplines récréatives et compétitives qui remporte le plus de succès au monde. Deux équipes de 6 joueurs, séparées par un filet, s'affrontent sans contact physique avec un ballon en évoluant sur un terrain de 9 mètres par 9 mètres. Les matchs se déroulent généralement en 3 sets gagnants de 25 points, sauf le cinquième set ou set décisif (15 points), toujours avec 2 points d'écart. Le volley-ball est un sport de loisir et de compétition, pour tous publics - des plus jeunes (baby-volley) jusqu'aux vétérans - les ballons et les règles étant adaptées. La discipline fut inventée aux Etats-Unis à la fin du XIX^e siècle. Elle se démocratisa après la fin de la Seconde Guerre mondiale et devint discipline olympique en 1964¹. Avec 220 fédérations nationales affiliées, la fédération internationale de volley est la plus importante.

Certains aspects du volley-ball rejoignent ceux des autres jeux de filet/ballon/raquette : le service, la rotation (servir à tour de rôle), l'attaque, la défense

et d'autres éléments distinctifs et essentiels rendent ce sport unique. Les règles ont été assouplies pour permettre de prolonger la durée des échanges et assurer un vrai spectacle. Elles sont fixées par la Fédération internationale ; le corps arbitral garantit le bon déroulement des compétitions. « Un bon arbitre utilisera les règles pour faire de la compétition une expérience qui satisfasse toutes les personnes concernées », aussi bien les joueurs que les spectateurs (règles de jeu officielles 2015-2016²). La hauteur des balles défendues et les services nécessitent d'importantes hauteurs de plafond et les déplacements « hors terrain » des espaces importants autour de l'aire de jeu.

Le volley-ball français rassemble environ 100 000 licenciés, chiffre stable depuis près de quinze ans. L'espoir d'organiser des championnats du monde (comme en 1986), synonyme de développement important des licences, s'appuie sur les résultats prometteurs de l'équipe de France masculine (quatrième aux derniers championnats du Monde, victoire en Ligue mondiale le 19 juillet 2015, Champions d'Europe le 18 octobre 2015 !) et la volonté affichée par la FFVB de recevoir l'organisation d'événements internationaux (tournoi de qualification aux championnats du Monde organisé à Paris en décembre 2013).

¹ <http://www.fibv.org/en/volleyball/History.asp>

² FIVB, règles de jeu officielles 2015-2016



■ Le beach-volley : vitrine olympique

Le beach-volley, volley sur sable ou volley-ball de plage est un sport collectif opposant deux équipes composées chacune de deux joueurs, séparées par un filet, s'affrontant avec un ballon, sur un terrain sablonneux en extérieur de 8 mètres par 8 mètres. Les matchs se jouent en deux sets gagnants de 21 points (tie-break éventuel en 15 points).

Jouer à l'extérieur ajoute de nombreuses contraintes (sable, soleil et vent), ainsi les joueurs doivent faire preuve d'une maîtrise du ballon et d'une grande vélocité.

Le beach-volley, discipline olympique depuis 1996 à Atlanta, n'a jusqu'ici pas apporté les résultats escomptés par la FFVB malgré les objectifs affichés de bien figurer au niveau international. Les récents très bons résultats de la paire Youssef Krou/Edouard Rowlandson pourraient faire découvrir ou redécouvrir cette discipline, avec un aboutissement espéré à la veille des Jeux olympiques de 2016.

■ Le volley-ball en milieu scolaire

Le volley-ball est pratiqué lors de l'enseignement de l'éducation physique et sportive mais également par les associations sportives scolaires. Des conventions entre la FFVB et ces fédérations, déclinées au niveau régional et local, facilitent les passerelles entre le milieu scolaire et les clubs.³

■ Le volley-ball pour les personnes en situation de handicap

La première association de volley-ball pour personnes en situation de handicap a été créée en 1956 aux Pays-Bas. La pratique, au départ en position assise ou debout, est devenue discipline paralympique en 1980. Pour le Comité international paralympique, seul le volley-ball assis est retenu.

La Fédération française handisport travaille depuis plusieurs années par le biais de sa commission de volley sourds et malentendants⁴ à l'amélioration des résultats internationaux et une meilleure visibilité de cette pratique. Ce travail lui a permis de se hisser à la sixième place au championnat d'Europe de 2011 et au championnat du monde de 2012 en masculin. Trois clubs français ont participé au championnat d'Europe des clubs en 2014-2015. La base des joueurs devrait s'élargir, la discipline étant ouverte aussi aux valides.

³ <http://unss.org>

⁴ <http://www.handisport.org/volley-ball-2/>

⁵ <http://www.ffsa.asso.fr/>



Nanjing 2014

© FFVB

Le volley-ball, sport ludique sans opposition physique, peut également être proposé dans le cadre de la pratique sportive adaptée pour les personnes souffrant de déficience mentale, physique ou intellectuelle. Les activités se mettent généralement en place en collaboration avec les instances déconcentrées de la Fédération française de sport adapté⁵, avec des éducateurs formés à l'organisation de ces activités de motricité ou multisport.

■ Les valeurs du volley-ball

L'entente, la cohésion et l'esprit d'équipe sont les facteurs clés au dépassement de soi. Le volley-ball partage, avec l'ensemble des sports d'équipe, de nombreuses valeurs communes. Le groupe prime sur les individualités sans pour autant inhiber le potentiel de chacun des membres. Le capitaine et l'entraîneur d'une équipe sont responsables de la conduite et de la discipline de leurs joueurs.



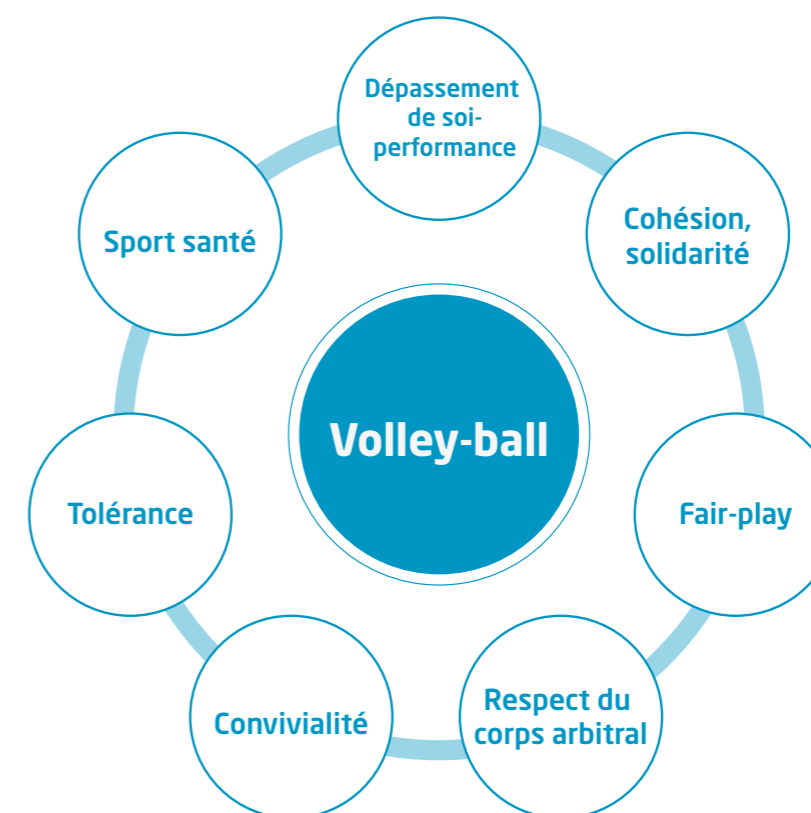
© FFVB

Au sein même des publics règne une ambiance familiale et respectueuse lors des rencontres. Le volley-ball français est, sauf cas exceptionnels, épargné par les incivilités.

Afin de faire respecter ces valeurs auprès des pratiquants, les ligues se dotent d'outils de contrainte efficaces⁶. Les commissions régionales disciplinaires peuvent être saisies et se prononcer sur des comportements antisportifs, des incivilités et faits de violence. Les ligues, par le biais de leurs règlements, fixent les sanctions applicables en cas de non-respect des adversaires, du corps arbitral ou pour tout comportement portant atteinte aux valeurs fondamentales de la discipline.

Les joueurs internationaux ainsi que leurs staffs techniques ont l'obligation⁷ de participer à un programme de sensibilisation aux risques liés à la prise de substances dopantes. Le certificat délivré permet à ces derniers de participer aux rencontres internationales.

En 2013, la Confédération européenne de volley-ball lançait une grande campagne centrée sur le fair-play⁸, l'esprit d'équipe et le respect mutuel afin de véhiculer lors des rencontres une image positive de la discipline.



⁶ Règlement général sportif des épreuves régionales de la Ligue des Pays de la Loire

⁷ <http://playclean.fivb.com/>

⁸ <http://www.cev.lu/CEV-Area/CevCampaign.aspx>

Organisation et gouvernance de la Ligue

■ Les missions de la Ligue

La Ligue de volley-ball des Pays de la Loire a été créée en 1953⁹. Son organisation est axée autour d'un comité directeur, d'un bureau exécutif, de commissions. Elle a son siège à Nantes avec une équipe de permanents. Elle s'appuie sur une équipe technique régionale (ETR), ses comités départementaux et les dirigeants de ses clubs pour organiser et développer le volley-ball dans la région des Pays de la Loire (délégation concédée par la FFVB).

■ Les ressources humaines et financières de la Ligue

Les élus impliqués

Le comité directeur est composé de quinze membres et le bureau de six membres. Les commissions fonctionnent avec un président ou responsable, les membres étant le plus souvent issus des comités départementaux.

Dirigeants présents dans d'autres structures :

- Claude Gangloff, vice-président du Comité régional olympique et sportif (Cros), en charge de la branche « accompagnement, emploi et formation » ;
- Jean-Pierre Mauchretien, vice-président du Comité départemental olympique et sportif (Cdos) de Loire-Atlantique (équipements et jeunes), secrétaire Général du Volley-Ball Nantes (VBN);
- Daniel Murail, membre du Comité national olympique et sportif Français (Cnosf), Vice-président du Cros, du Cdos 53, du Comité départemental de Mayenne de volley-ball et de la LNV (Ligue nationale de volley-ball) ;
- Jean-Philippe Guignard, président du Cdos de Vendée, président du club des Herbiers (volley-ball) et vice-président du Comité départemental de Vendée de volley-ball.

Des bénévoles passionnés

Une vingtaine pour la Ligue, 90 pour les comités et de nombreux/nombreuses bénévoles dans chaque club.

Des salariés actifs

Une équipe technique régionale à l'effectif limité, mais efficace : Le conseiller technique sportif (CTS),

Michel Levi di Leon, cadre fédéral, est accompagné de Philippe Delaune, assistant technique régional (ATR) et entraîneur du pôle espoir féminin de Sablé-sur-Sarthe (pour 60 % de son activité), des cinq assistants techniques départementaux (ATD) des comités et des entraîneurs salariés des clubs ou des comités. L'ATD du CD de Maine-et-Loire intervient comme entraîneur-adjoint au pôle espoir de Sablé-sur-Sarthe.

- Le volley-ball mobilise au quotidien près d'une quarantaine de salariés (sans compter les stagiaires) sur l'ensemble du territoire ligérien. La moitié exerce une activité liée à l'organisation des entraînements pour les équipes (40 % d'entre-deux le sont à temps partiel). 40 % des salariés réalisent des tâches dites « administratives » (gestion, secrétariat, comptabilité...).

Le développement, la communication et la partie commerciale sont malheureusement des domaines sous utilisés, seuls les clubs professionnels et la Ligue sont en capacité de consacrer une partie de leur masse salariale à ces champs d'activité.

Des budgets de la ligue maîtrisés

Autour de 325 000 € depuis trois ans dont 80 000 € de subventions et 110 000 € de charges de personnel pour 2014.

■ Un schéma de cohérence des équipements concerté et partagé

La méthodologie d'élaboration du schéma des équipements de la Ligue de volley-ball :

- mise en place d'un groupe de travail de quatre personnes (président, vice-président, agent de développement et CTS),
- échanges avec les représentants des comités départementaux et les membres du comité directeur de la Ligue,
- enquêtes auprès des clubs et des comités départementaux.

Situation du volley-ball et du beach-volley

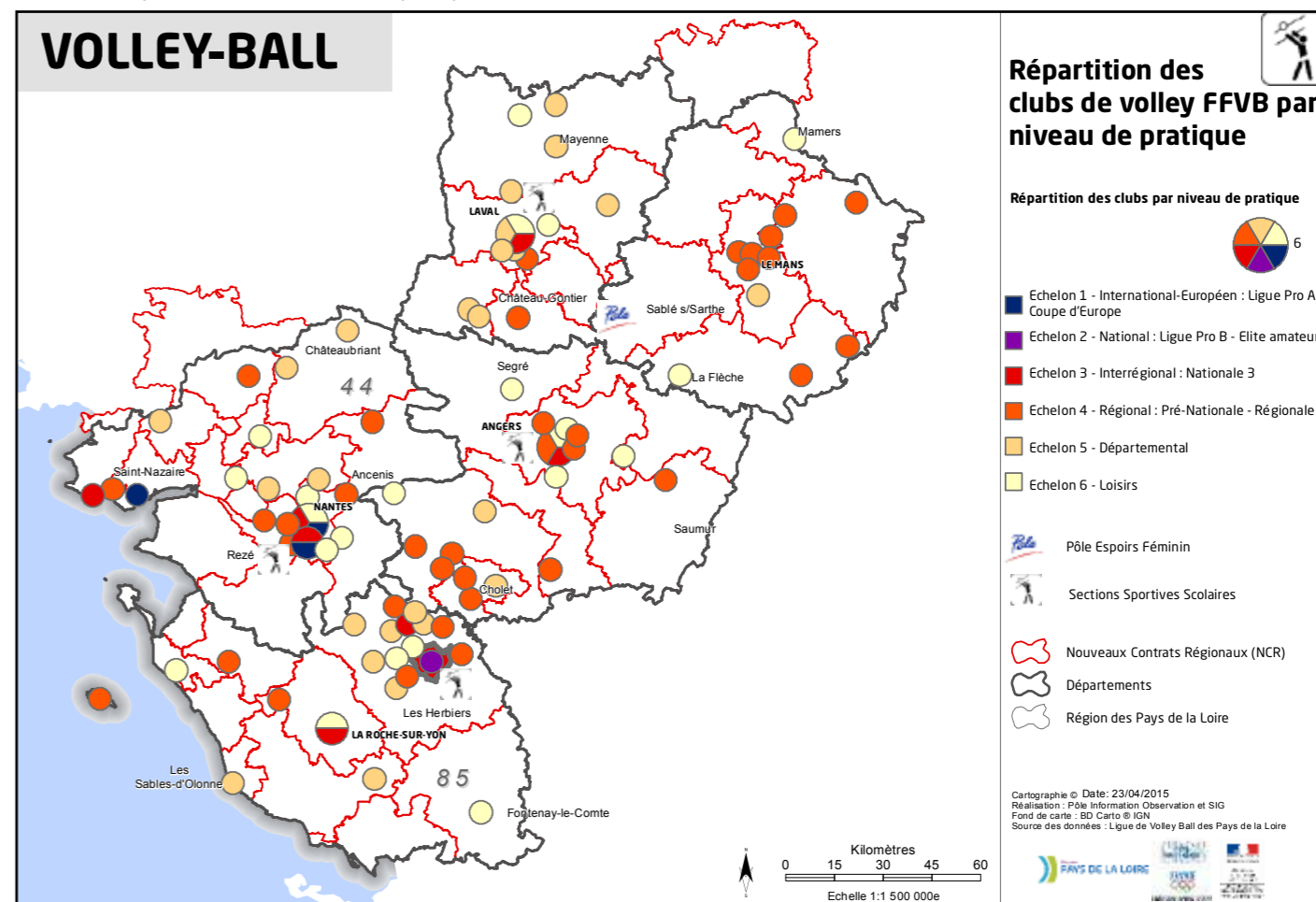
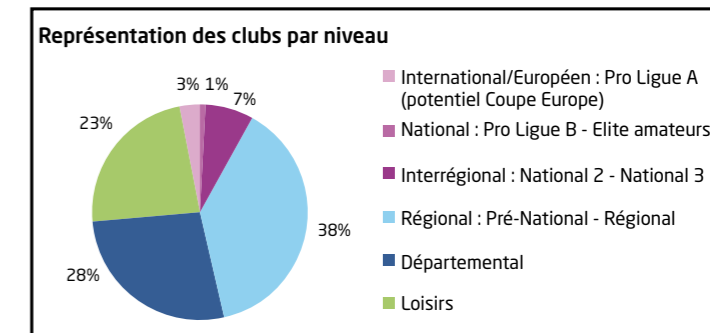
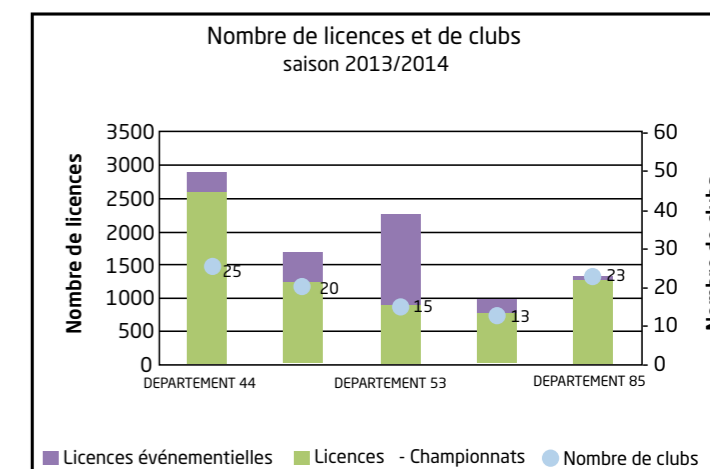
■ La troisième Ligue de volley-ball au rang national

Avec 95 clubs et 9 148 licenciés en 2014, soit 96 licenciés par club en moyenne, la Ligue se situe au troisième rang national derrière les régions Ile de France et Rhône-Alpes.

La Loire-Atlantique est au premier rang départemental en nombre de licenciés et de clubs, la Mayenne a le plus fort taux de licenciés par habitant.

■ Une offre pour tous les niveaux de pratique

Dans les Pays de la Loire, tous les niveaux de pratique sont représentés, à partir du baby-volley (quatre ans) amateur et professionnel avec deux clubs « phare », les garçons du Nantes Rezé Métropole Volley et les filles du Volley-Ball Nantes (VBN). Le club de Saint-Nazaire Volley-ball Atlantique, en ligue A l'an dernier, a rejoint en élite masculine amateur, pour la saison 2015-2016, l'équipe des Herbiers présente à ce niveau depuis plusieurs années.



La présence de structures de qualité pour la formation des jeunes, en lien avec le milieu scolaire

La Ligue gère le pôle espoirs féminin de Sablé-sur-Sarthe, qui accueille seize joueuses venant du Grand Ouest (minimes et cadettes). Elle gère également la section sportive scolaire (SSS) masculine à recrutement régional du lycée Jean Perrin à Rezé (44), et collabore aux quatre autres SSS de l'académie (Laval, Angers et deux aux Herbiers).



Pôle espoirs féminin de Sablé-sur-Sarthe, 2015-2016

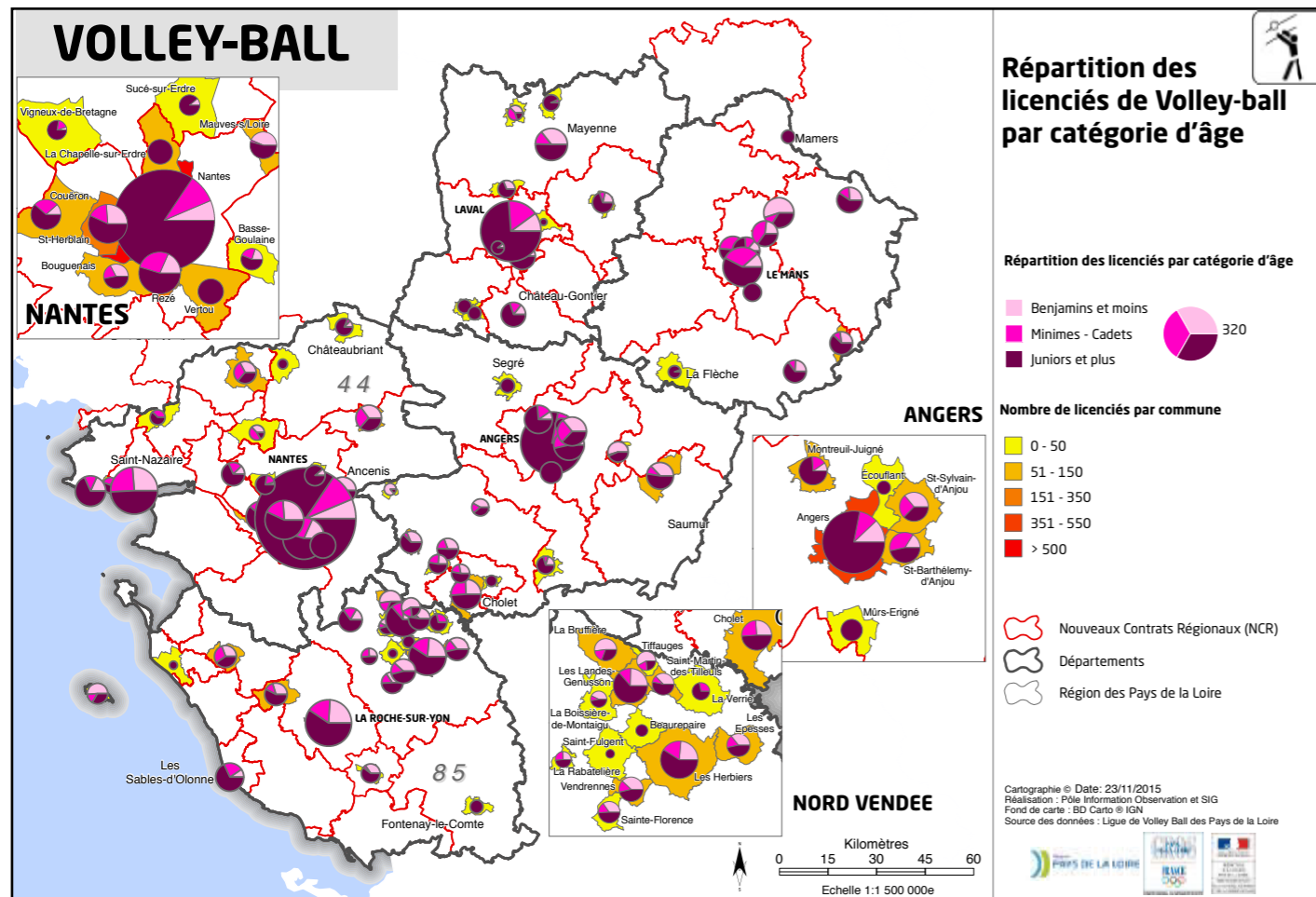
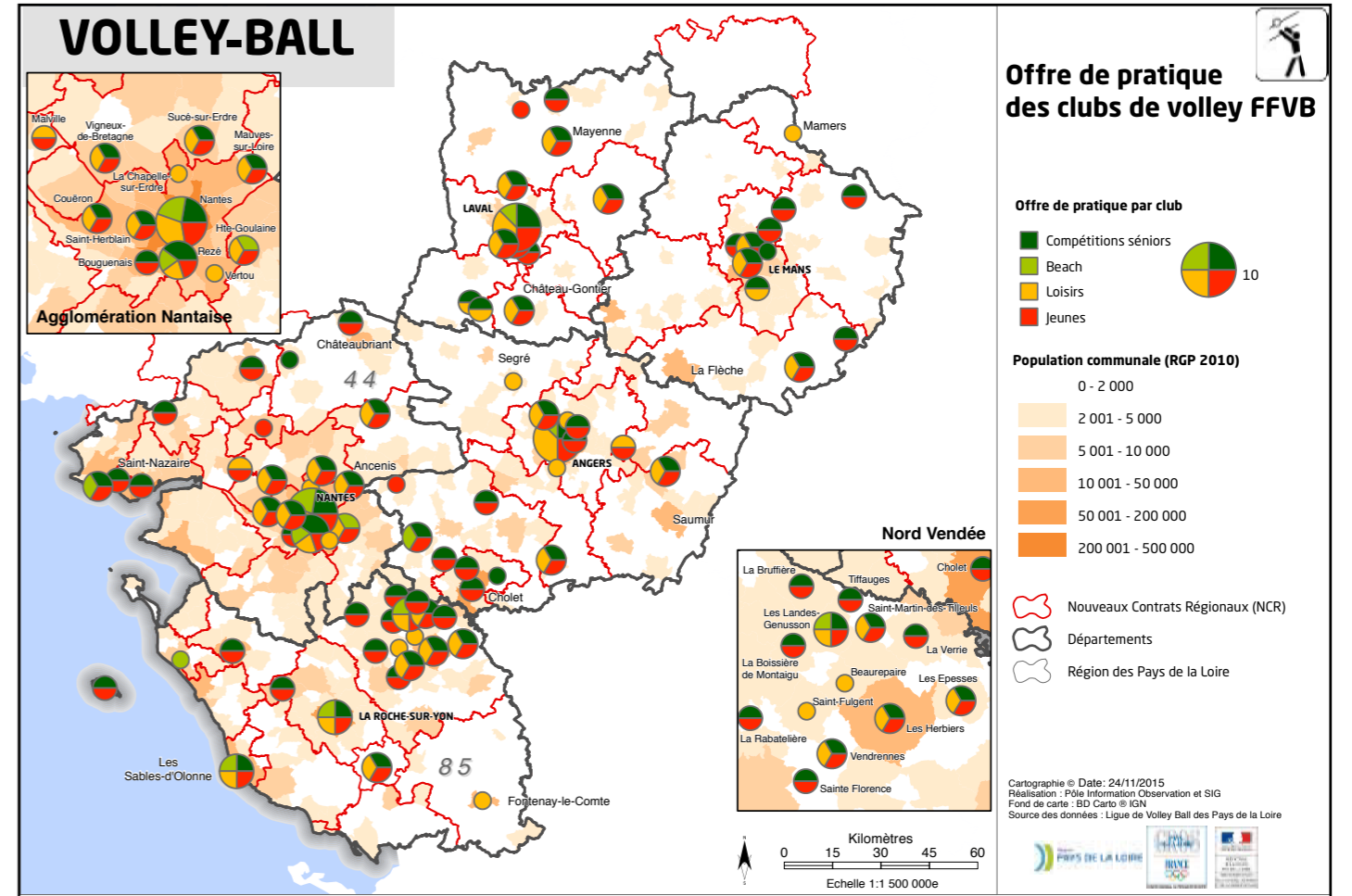
■ Une offre pour tous les profils de pratiquants

Les jeunes

Le secteur compétition représente deux tiers des licences avec globalement plus d'un tiers de jeunes licenciés.

Le volley-ball est surtout présent sur la métropole nantaise et sur les villes importantes de la région. Les zones carencées correspondent soit à l'absence totale de pratique (nord de la Loire-Atlantique, saumurois, ouest de la Sarthe, nord du Maine-et-Loire, sud-Vendée), ou à une pratique affinitaire ancienne (nord et sud de la Loire-Atlantique, côte vendéenne et Mauges) ou encore autonome (hors fédérations, comme à Nantes et à Angers).

Les clubs s'investissent fortement dans le recrutement de jeunes joueurs (notamment dans les catégories compétitives benjamins, minimes et cadets), cependant le taux de renouvellement des licenciés doit encore s'améliorer si les clubs veulent conserver ces jeunes en juniors-seniors. L'afflux de jeunes joueurs est aussi plus important dans les zones urbaines, principalement à Nantes, certains clubs devant limiter le recrutement en raison d'une insuffisance de créneaux pour permettre un accueil correct.



L'offre de pratique des clubs de volley-ball (voir carte ci-dessus)

A noter un assez fort pourcentage de clubs loisirs (24 %) représentant 32 % des licenciés. Le refus de certaines contraintes et la recherche de convivialité, inhérents à l'évolution de la société, poussent certains volleyeurs à se tourner vers les pratiques compétitives en semaine, rejoignant ainsi les championnats « loisir-détente » FFVB ou affinitaires mixtes.

La pratique féminine (voir carte page 12)

Les féminines représentent 47 % des licenciés, soit une parité quasi-parfaite. Plus nombreuses en secteur rural, car moins soumises à l'omniprésence du football que les hommes, elles recherchent en zone urbaine des pratiques plutôt « détente » et sont en minorité dans les équipes de compétition « loisir ». La part des licenciées pratiquant la compétition dans les championnats fédéraux a tendance à augmenter à nouveau, sans doute liée à l'effet pro du VB Nantes.

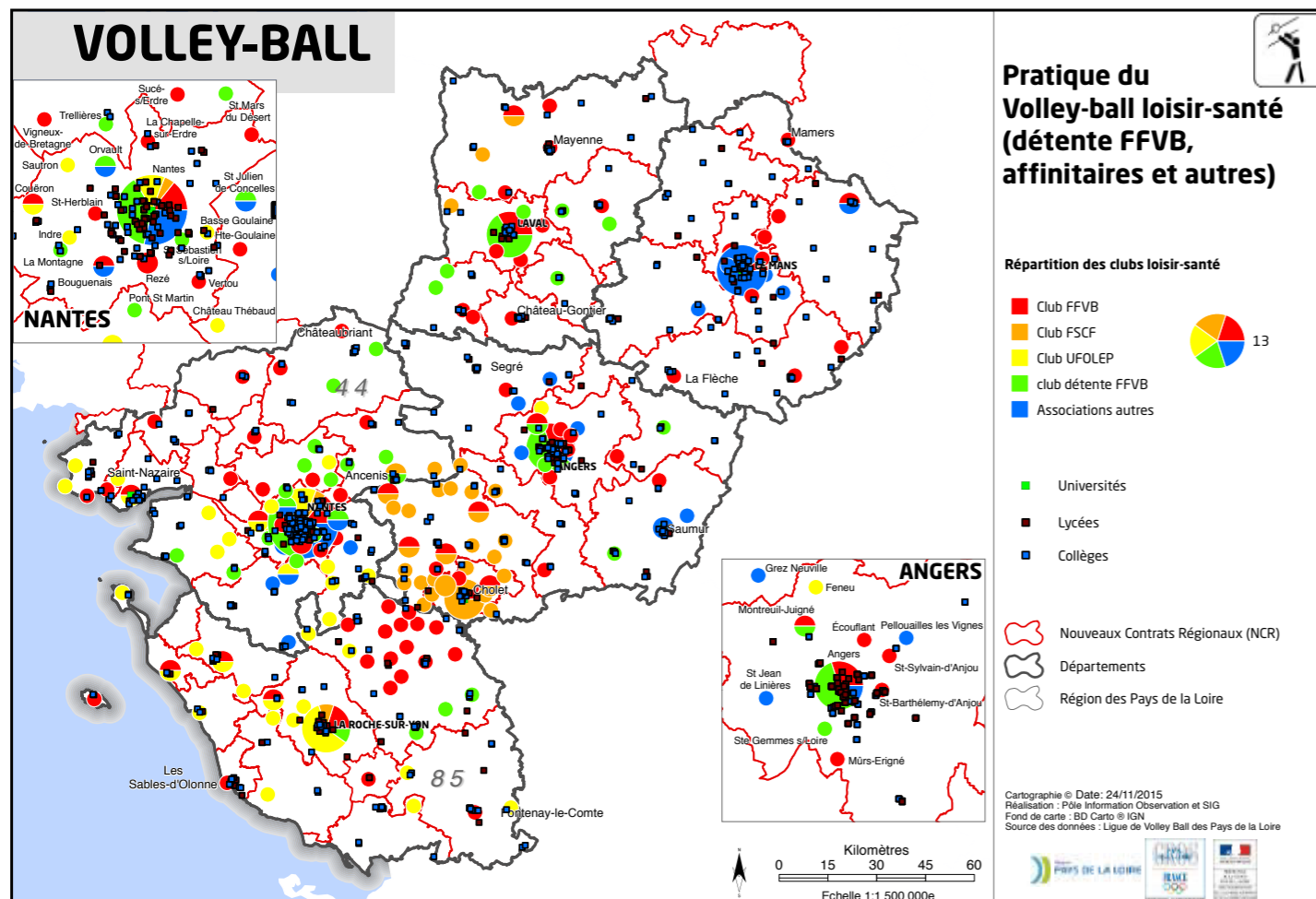
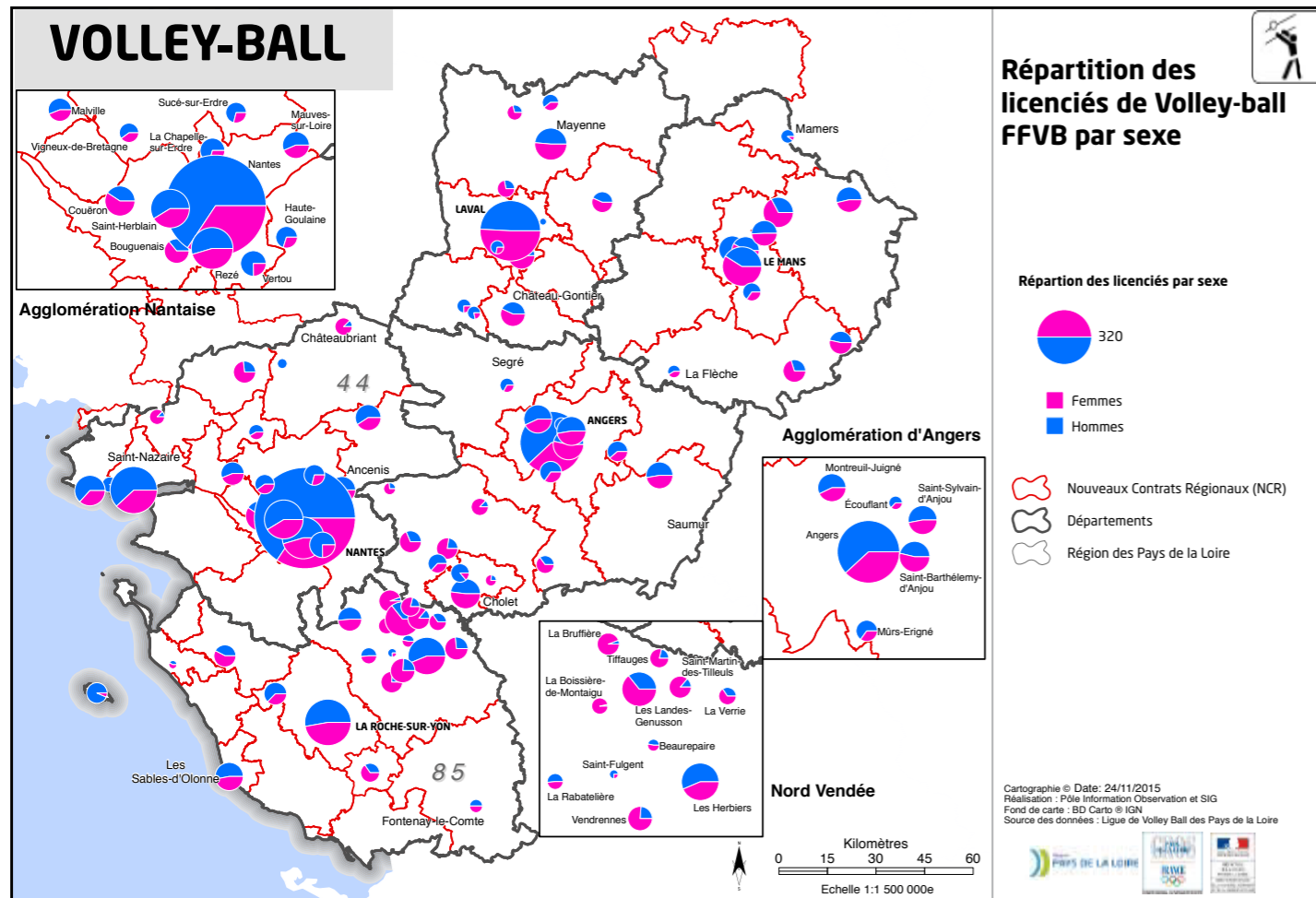
■ Le beach-volley, un potentiel de développement encore inexploité

(voir carte page 12)

Une autre pratique olympique, le beach-volley, s'implante difficilement malgré le linéaire côtier et l'organisation de phases finales du championnat de France à Saint-Jean-de-Monts (Vendée). Plusieurs raisons sont ici invoquées : une absence d'équipements hors zone côtière, des éducateurs peu nombreux, une discipline non priorisée par les dirigeants...

Des tournois de niveau régional existent en bord de Loire dans le Maine-et-Loire et des espaces spécifiques se sont mis en place à Laval (53), Rezé (44) et Les Sables d'Olonne (85) où fonctionne une section sportive scolaire (lycée Savary de Mauléon), la seule de la côte Atlantique.

En dehors du cadre fédéral, certaines manifestations estivales attirent de nombreux joueurs et spectateurs, à l'image des Masters de Pornichet (44) qui fêtent leurs trente ans en 2016.



■ Une culture du volley loisir-santé

(voir carte page 12)

En Mayenne, des tournois inter-entreprises ont récemment vu le jour rassemblant une centaine de participants sur deux journées durant la saison sportive. Des associations « sport entreprise » participent aux championnats loisirs de certains comités départementaux.

Des passerelles existent avec certaines fédérations affinitaires (FSCF, Ufolep, Léo Lagrange). En Maine-et-Loire et en Vendée, la double affiliation permet aux licenciés de participer aux championnats des deux fédérations.

Des pratiques non fédérées existent également. Elles sont difficilement chiffrables en nombre de pratiquants mais elles disposent de créneaux dans des salles municipales. La Ligue, en lien étroit avec les comités concernés, cherche à nouer des contacts avec ces pratiquants.

■ Une ouverture vers l'accueil du public en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, il existe quelques relations ponctuelles avec les sourds et malentendants, notamment l'association de Nantes dont les sections masculine et féminine font partie des onze équipes disputant le championnat de la Commission fédérale volley-ball Sourd. Cette association se positionne sur l'organisation de finales nationales, auxquelles le Comité départemental de Loire-Atlantique et la Ligue apportent leur soutien (arbitrage, communication au sein de nos réseaux). Le Maine-et-Loire a accueilli en avril 2013 l'équipe de France féminine des sourds et malentendants dans le cadre de sa préparation à l'Euro 2015.

Le volley-ball est également proposé en activité de sport adapté dans les départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire notamment.



© François Deniel

Pour le volley-assis, sport paralympique, certaines structures des Pays de la Loire s'investissent déjà dans cette activité ; le Comité régional handisport des Pays de la Loire est prêt à travailler avec la Ligue de volley-ball.

■ Une expérience forte dans l'organisation d'événements

La Ligue a organisé plusieurs événements internationaux : championnat du Monde, ligue mondiale. Elle a également créé des événements régionaux ou nationaux, en salle ou en extérieur comme la compétition annuelle « Atlanvol » regroupant les sélections cadets et cadettes des Ligues ou le rassemblement annuel de 800 jeunes à « Festyvolley »¹⁰. La Ligue intervient également à la demande des fédérations universitaires et scolaires pour l'organisation de leurs compétitions.



© Maud Chenard



© Maud Chenard

¹⁰ <http://festyvolley.wix.com/festyvolley>

■ « L'effet de locomotive » des clubs professionnels en Loire-Atlantique

Les clubs professionnels¹¹, qui remplissent plus que régulièrement leur salle proposent un spectacle attirant les jeunes dans les clubs des agglomérations nantaise et nazairienne, avec cependant l'effet pervers de ne pouvoir répondre à toutes les demandes d'adhésion faute d'encadrement, de salles et de créneaux suffisants. Hors du département de Loire-Atlantique, l'effet « pro » s'estompe.



© François Deniel

¹¹ Volley-Ball Nantes : <http://volleyballnantes.com>
Nantes Rezé Métropole Volley : <http://www.nrmv.fr/>



© François Deniel

Match de Coupe d'Europe (CEV CUP) du Volley-Ball • Nantes contre Yuzhny (Ukraine) au palais des sports de Beaulieu à Nantes le 27/10/2015 – Affluence record pour la discipline : 5 300 spectateurs

Etat des lieux des équipements

L'état des lieux des équipements de volley-ball dans les Pays de la Loire a été réalisé à partir du Recensement des équipements sportifs (Res)¹², du recensement des salles utilisées par les clubs, les comités départementaux et la Ligue. Ces données ont été complétées par des enquêtes¹³ qualitatives menées auprès des clubs et des comités départementaux, des entretiens avec le CTS et des membres du comité directeur de la Ligue.

■ Des salles en nombre satisfaisant...

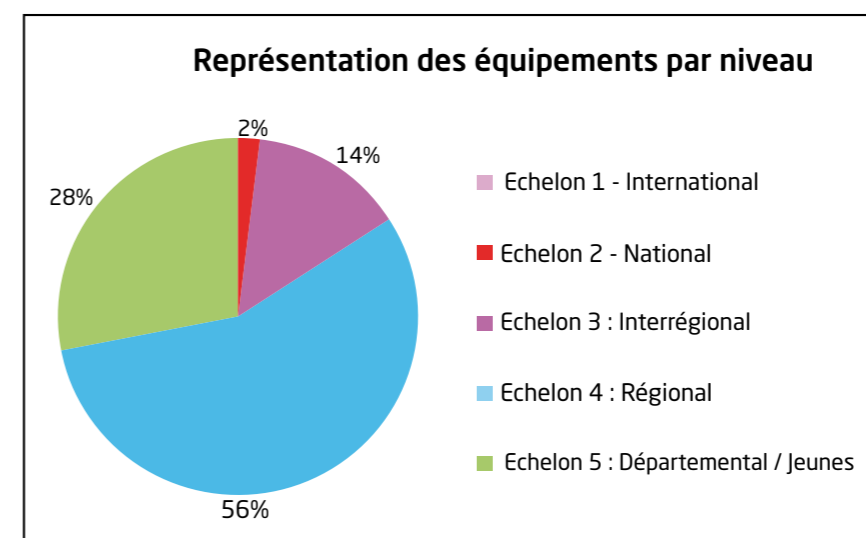
960 équipements peuvent accueillir une pratique de volley-ball de salle en Pays de la Loire (source : Res), dont 725 reçoivent des associations qui pratiquent cette activité. Certains de ces équipements permettraient de pratiquer le volley-ball dans de très bonnes conditions mais sont occupés par d'autres disciplines sportives ou ne sont pas équipés en matériel adéquat (poteaux, fourreaux...), c'est le cas dans le secteur angevin notamment.

Les clubs de la Ligue utilisent actuellement 139 équipements pour 95 clubs. Ces équipements sont tous des salles multisports et ont été classifiés par échelons, 22 sont considérés comme équipements structurants (échelons un à trois).

Ces derniers doivent répondre aux normes de la FFVB et aux préconisations du groupe de travail avec des dimensions minimums de 44 mètres x 24 mètres x 9 mètres (longueur x largeur x hauteur) ; il existe une tolérance à 8 mètres de hauteur pour l'échelon interrégional.

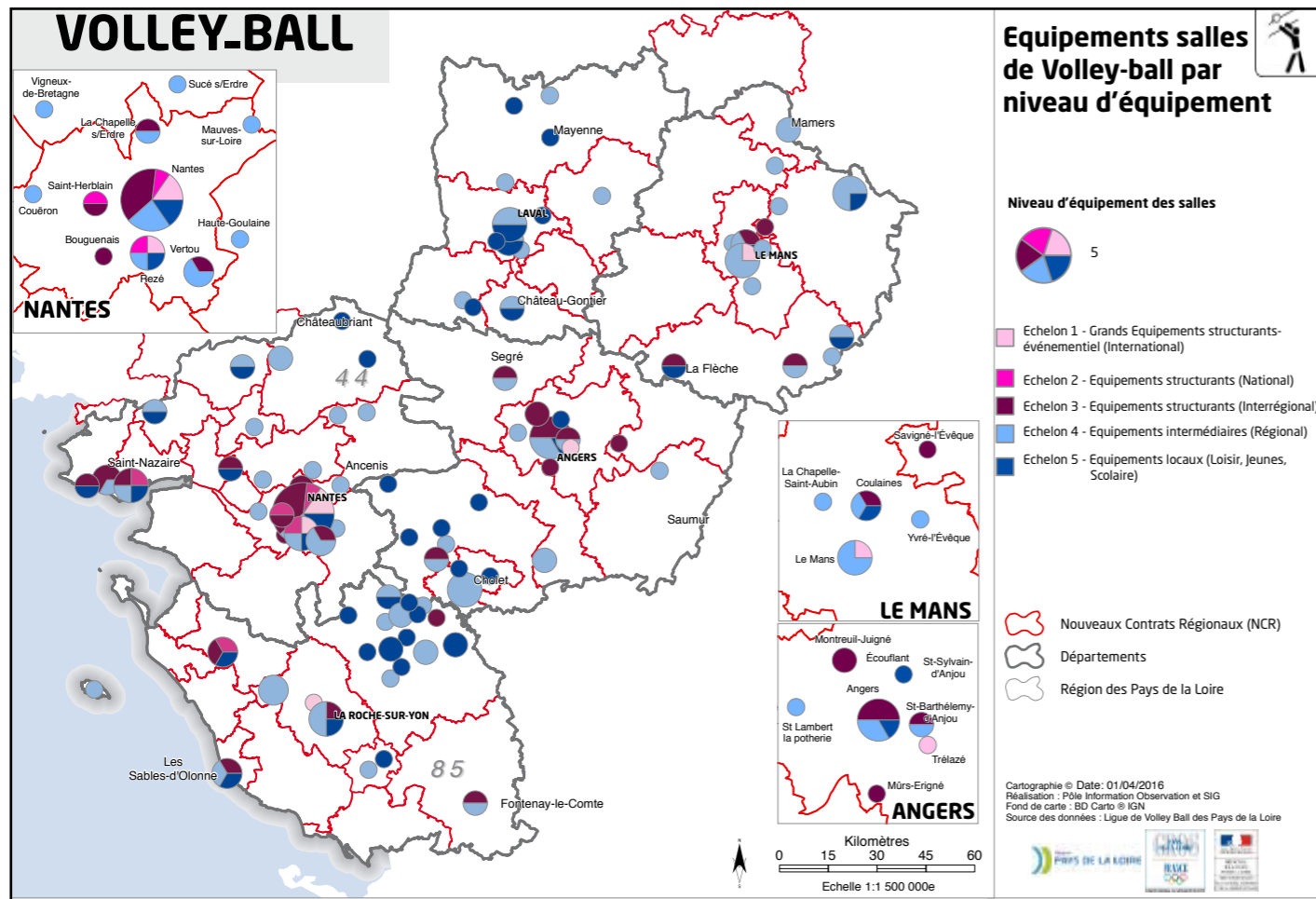
La majeure partie des 139 équipements sont de niveau intermédiaire (échelons 4 et 5), avec des dimensions de 40 mètres x 20 mètres x 7 mètres, ce qui correspond aux anciennes normes en vigueur lors de la construction de ces équipements. Par dérogation la Ligue et les comités départementaux autorisent des rencontres régionales et départementales. Ces conditions sont cependant insuffisantes pour une pratique à plus haut niveau et cela ne permet pas d'optimiser l'accueil de jeunes, l'idéal étant de pouvoir placer deux à trois terrains transversaux nécessitant une largeur de 24 mètres.

39 équipements ne pourront être dédiés qu'aux activités de proximité (départemental, loisirs, jeunes scolaires) en raison de leurs dimensions et de leur revêtement inadaptés : sol bitume ou béton (16 équipements). Parmi ces équipements, 6 ont des dimensions inférieures aux minima requis dont une hauteur de plafond parfois inférieure à 6 mètres, inadéquate à la pratique du volley-ball.



¹² <http://www.res.sports.gouv.fr/>

¹³ Annexe 4



Un exemple de vétusté constaté et d'emprise d'obstacles pour la pratique du volley
 photos : © Claude Gangloff

■ Un besoin d'augmentation des créneaux de salle

52 % des clubs ayant répondu à l'enquête ne disposent pas de créneaux de salles suffisants pour les entraînements, 19 % pour les compétitions. Si 59 % des clubs sont globalement satisfaits des horaires des créneaux, les autres regrettent de devoir partager ces créneaux avec d'autres disciplines, ou d'intervenir sur des horaires moins adaptés. Les comités départementaux pointent également le manque de créneaux pour l'organisation de tournois et dans certains secteurs, notamment en milieu urbain (exemple du secteur nantais).

■ Un besoin en structures d'accueil pour les stages

L'enquête auprès des comités départementaux révèle également qu'ils souhaitent disposer de plus de structures d'accueil pour leurs stages de formation (jeunes et entraîneurs). Les clubs sont sollicités pour l'accueil de ces stages mais peu de salles remplissent les critères recherchés, soit :

- deux salles proches ou sur le même site (économie de transport),
- des équipements accessibles budgétairement,

- des surfaces importantes autour des terrains (service, renvoi de balles sortant du terrain...),
- des équipements pour la pratique du volley : poteaux et fourreaux adaptés, filets, tracés...

La proximité de certains comités avec des gymnases utilisés par des étudiants ne facilite pas pour autant l'accès à ces gymnases (exemples de l'Ifepsa en Maine-et-Loire ou Staps à Nantes...).

■ Un besoin en équipements pour accueillir des compétitions internationales

L'organisation d'événements d'ampleur internationale nécessite de grands équipements structurants, dont la réservation doit pouvoir se faire dans des conditions budgétaires raisonnables. Ces équipements doivent répondre à un cahier des charges exigeant en termes de dimensions de plateau de jeu, d'équipements annexes (vestiaires, table de massage, tableau de marque électronique, accès internet...), d'une capacité d'accueil du public minimum de 2 000 à 5 000 places (pour la Ligue mondiale). Ils doivent se situer à proximité de moyens d'hébergement et de transport pour accueillir les délégations dans les meilleures conditions. Le Palais des Sports de Beau-

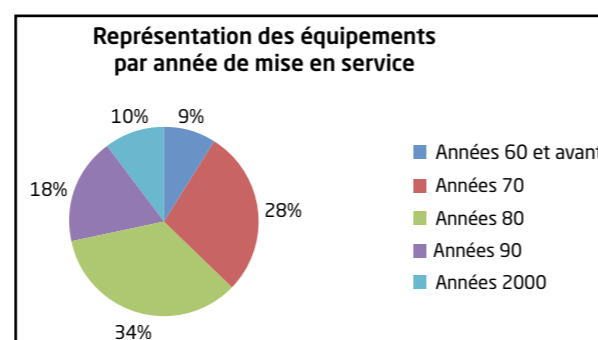
■ ...mais un parc vieillissant...

Sur l'ensemble des équipements, seuls douze ont été construits lors des quinze dernières années, hors équipements non encore enregistrés dans le Res. Plus de 50 % des salles datent des années 1970-1980. Plus de 60 % d'entre elles ont fait l'objet de rénovations, la plupart entreprises dans les années 2000 (2/3 des rénovations) et depuis 2010 (20 % des rénovations)

... ne permettant pas d'accueillir les pratiquants et le public dans des conditions satisfaisantes.

73 % des clubs ayant répondu à notre enquête considèrent que la qualité des salles correspond à la pratique du volley pour les entraînements, mais malgré les rénovations entreprises, 31 % souhaitent encore des améliorations sensibles :

- température, isolation thermique et phonique de la salle (condensation en hiver, fuites au plafond, température inférieure à 10 °C),
- état du revêtement du sol (dégradé ou inadapté pour la pratique, marquage effacé),



- éclairage,
- absence de tracés transversaux,
- absence de tableau de marque électronique,
- absence de salle de convivialité,
- vestiaires et douches insuffisants ou dégradés,
- présence gênante de buts de handball ou de paniers de basket-ball,
- insuffisance et petitesse des espaces de rangement du matériel spécifique non accessible aux scolaires.

Peu d'équipements permettent d'accueillir du public dans des conditions satisfaisantes. Seulement 20 % des équipements structurants atteignent la jauge spectateurs minimum conseillée.

lieu à Nantes, l'Arena Loire à Trélazé (49), la salle Antarès au Mans, le Vendéspace à Mouilleron-le-Capitif, sont des équipements qui peuvent répondre à ce cahier des charges mais ils deviennent très prisés.

■ Peu d'équipements permanents pour le beach-volley

Un tiers des clubs ayant répondu à notre enquête disposent d'un équipement pour la pratique du

beach-volley. Parmi les 68% qui n'en possèdent pas, près de 20% ont déclaré avoir besoin d'une installation sur la commune afin de développer cette discipline.

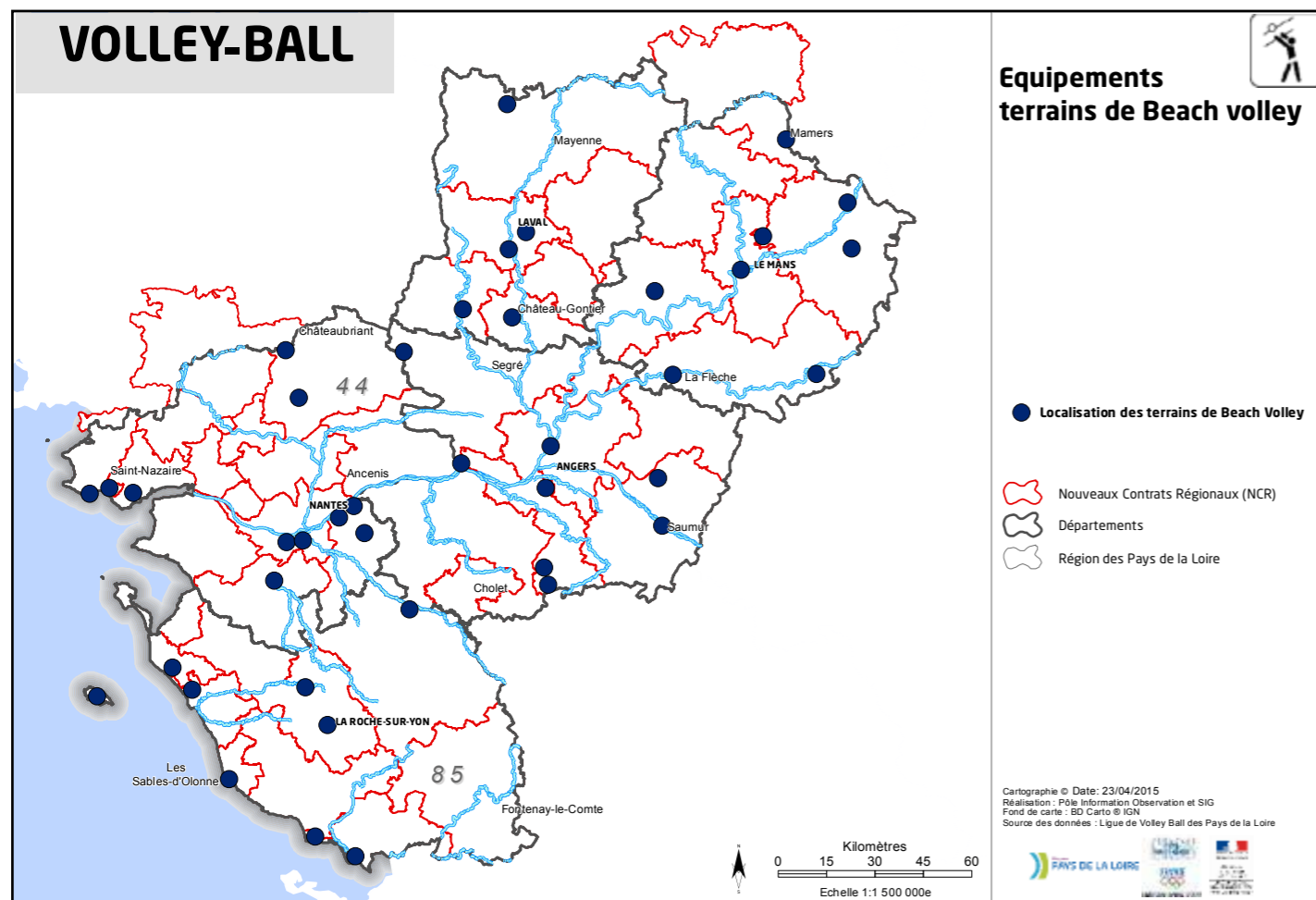
Mais peu de clubs ont vraiment engagé une stratégie de développement du beach-volley, activité découlant essentiellement des initiatives fédérales. Pourtant la zone côtière et les bords de Loire accueillent des manifestations ponctuelles et mériteraient un plus grand développement.



Espace Norbert Claro à Rezé (44) dédié au beach-volley



Compétition de beach-volley à Saint-Jean-de-Mont en Vendée en 2005



Carte basée sur l'état des lieux des équipements de beach-volley déclarés par les clubs dans notre enquête, dans le RES et sur les organisations connues de beach-volley.

A Rezé-Trocardière (44), l'espace Norbert Claro dédié au beach-volley vient d'être inauguré et attend les compétiteurs. Une section sportive scolaire existe aux Sables d'Olonne (85) depuis plusieurs années. Les manifestations ponctuelles utilisent le plus souvent des sites naturels sur le littoral, les bords de Loire, ou encore les centres touristiques hors littoral. Elles nécessitent des espaces suffisamment plats, étendus et proches : quatre terrains représentent par exemple un espace compact de 50 mètres x 35 mètres ou en longueur pour les plages de 100 mètres x 18 mètres.

Pour une pratique estivale quotidienne, la cohabitation avec les estivants impose souvent une réduction de l'espace à deux terrains, soit 25 mètres x 35 mètres ou 50 mètres x 18 mètres. C'est pourquoi des espaces spécifiques et accessibles aux seuls compétiteurs sont préférables en zone touristique (comme aux Sables d'Olonne) ; pour ces derniers le coût de l'apport de sable est important, avec la nécessité de fermer et couvrir le site pour des raisons d'hygiène. Ces sites peuvent être mutualisés avec d'autres disciplines sportives (sandball, beach-basket, beach-soccer, beach tennis...) et être associés à des espaces de détente-loisir.

■ Les constructions et réhabilitations dynamisent la pratique¹⁴

La qualité de l'équipement est primordiale pour le bien-être et la sécurité des pratiquants. Elle peut être un élément déclencheur à la reprise d'une activité sportive comme ce fut le cas récemment pour les clubs de Beaurepaire en Vendée et de Brécé en Mayenne, motivés par l'accès au nouvel équipement de leur commune.

Pour la pratique du volley-ball assis, les règlements sont aisément conformes à des normes inférieures aux minimums requis pour la pratique valide. Ce sont surtout la qualité du revêtement de sol, la température du terrain, l'accessibilité de l'équipement et de ses annexes, la présence d'équipements adéquats (hauteur et taille de filet inférieures), qui permettent un bon accueil.



Entraînement de volley-ball assis dispensé à Saint-Joseph-de-la-Porterie (Volley-Ball Nantes)

14 Annexes 5 et 6

« Ambitions 2025 », les axes stratégiques de développement

Dans la perspective de 2025, la Ligue des Pays de la Loire a défini son plan de développement autour des objectifs stratégiques suivants :

- franchir le cap des dix milles licenciés en Pays de la Loire à l'horizon 2020,

- conforter son troisième rang national et se rapprocher de Rhône-Alpes.

Pour cela un diagnostic actualisé a été réalisé :

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC RÉALISÉ (SWOT)		
	Opportunités	Menaces ou contraintes
FORCES	- Forte pratique sportive en Pays de la Loire ; - Forte pratique du volley loisir (engagement dans le plan sport santé bien-être) ; - Trois clubs professionnels et un club élite ; - Médiatisation interrégionale via les webtv, les radios et les réseaux sociaux ; - Un public présent aux événements ; - Un poste de CTS, des postes d'agents de développement, des cadres techniques et un pôle espoir féminin ; - Volley bien présent en milieu scolaire ; - Les deux victoires en 2015 de l'équipe de France masculine ouvrent une porte à la médiatisation.	- Newsletter et site internet de la ligue (de faibles poids face à la médiatisation des autres sports).
	- 250 km de plages ; - Demande de pratique estivale en 3 contre 3 ; - Bons résultats en beach-volley.	- Intérêt du public vers les autres sports se pratiquant sur le sable.
FAIBLESSES	- Visibilité du sport principalement lors des Jeux olympiques (TV) et en cas de médaille ; - Equipements en salles sur l'ensemble du territoire mais pas assez de clubs de volley (maillage) ; - Nouveaux publics (handisport, sport adapté, quartiers) mais peu d'éducateurs formés et manque de moyens humains et techniques pour les accueillir.	- Entre 2002 et 2015, absence de médiatisation sur les chaînes publiques ; - Equipements vieillissant, plus adaptés, et des créneaux de salle insuffisants ne permettant pas le développement des clubs.

Dans un contexte environnemental qui a beaucoup évolué en vingt ans, et auquel il faut s'adapter en faisant évoluer la discipline et les pratiques, les sept axes de développement retenus sont les suivants :

1. **Renforcer Festyvolley**, rassemblement annuel de 1 000 jeunes volleyeurs, **organiser et valoriser** des compétitions régionales et nationales en Pays de la Loire ; encourager le développement du **baby-volley**

En effet, les jeunes recherchent une pratique sportive fun et ludique, et le volley-ball est bien introduit en milieu scolaire.

2. **Développer la pratique « loisir mixte »**, se rapprocher des fédérations affinitaires et **ouvrir des créneaux de pratique « détente-santé »**, **accompagner les clubs et les aider à obtenir une labellisation** dans le cadre du plan sport santé bien-être (label 1)

Il existe une forte attente de pratique loisir et santé alors que les comités proposent des championnats loisirs adaptés. Pour cela la Ligue devra identifier les possibilités de pratiques avec handicap en lien avec les fédérations « handisport » et « sport adapté » et développer le volley assis. Les clubs pourront à l'avenir accueillir les personnes recherchant une simple pratique « détente » grâce à la licence pour tous créée par la Fédération en septembre 2015.

3. **Relancer le beach-volley**, discipline olympique médiatisée

La Ligue et les comités proposent du beach-volley (2 x 2) avec une bonne image et de bons résultats de l'équipe de France masculine sur un potentiel de 250 kilomètres de plages, où existe aussi une demande de pratique estivale en 3 contre 3. La Ligue devra relancer les compétitions jeunes et seniors sur tout le territoire, et former les cadres et arbitres spécifiques.

4. **Aider les clubs à se structurer** et en **créer de nouveaux**

Une forte pratique sportive en Pays de la Loire peut permettre le développement du volley et un meilleur maillage du territoire, à condition d'avoir les équipements et les créneaux nécessaires, et d'améliorer les conditions d'accueil des nouveaux pratiquants.

La Ligue doit encourager les clubs à demander un

label fédéral et à l'exploiter.

5. **Développer des actions avec les clubs professionnels** et renforcer les outils de communication

Face à la forte concurrence du football et des sports de salle plus médiatisés (handball, basket-ball), le volley dispose de deux clubs « pro » et deux clubs « élite » ; public avec lesquels la Ligue mène des actions de communication (newsletter et site internet, places offertes...), en lien avec l'excellent résultat de l'équipe de France masculine.

6. **Renforcer l'équipe technique régionale**, et encourager les comités et clubs à **créer des emplois de développeurs**

Malgré une forte concurrence et un maillage plus fort des autres sports de salle, la Ligue dispose de moyens humains (un conseiller technique sportif, des agents de développement, des cadres techniques, d'un pôle espoir féminin, d'une Section sportive scolaire régionale et soutient les autres SSS de l'académie.

La Ligue devra renforcer les filières d'accès au haut niveau, développer la filière féminine, étudier les possibilités de créations d'emplois mutualisés entre clubs et/ou comités et réaliser une cartographie des clubs et de leur zone d'influence (maillage du territoire).

7. La Ligue devra **choisir des axes de différenciation** ou des niches de développement (beach-volley, volley de plage, nouveaux produits supports de médiatisation)

Face à la plus forte médiatisation des autres sports, le volley doit retrouver une place dans les médias : la récente victoire des Français lors de la Ligue mondiale 2015 et aux championnats d'Europe 2015 ouvre une belle perspective sur les Jeux olympiques de Rio 2016, avec quelques espoirs de qualification d'une paire masculine en beach-volley. Il y a une réelle place pour le développement du beach-volley, permettant l'annualisation de la pratique.

Au regard des objectifs fixés, la Ligue souhaite mieux coordonner les pratiques des comités et de la Ligue, et assurer la transversalité des actions dans l'objectif de créer de nouvelles licences et fidéliser les pratiquants.

Besoins en équipements à l'horizon 2025

La Ligue souhaite l'augmentation du nombre d'équipements et l'amélioration des conditions d'accueil :

La Ligue des Pays de la Loire de volley-ball souhaite se saisir des opportunités de ce projet de développement et travailler de concert avec ses clubs et comités départementaux, d'une part, et avec les collectivités du territoire que sont la Région, les Conseils départementaux, les communes, les communautés de communes et les agglomérations, d'autre part. Ainsi elle pourra être attentive et force de proposition pour les rénovations-réhabilitations nécessaires aux équipements vieillissants et apporter son concours pour la création de nouveaux équipements mieux adaptés et mieux répartis.

Extrait de l'enquête auprès des clubs :

L'avenir de la pratique du volley-ball en regard des besoins en équipement :

71 % des clubs veulent développer leur activité dans les quatre à cinq ans à venir avec les priorités suivantes pour :

- 6 % d'entre eux, le volley compétition masculin,
- 10 % le volley compétition féminin,
- 19 % le volley loisir,
- 6 % le beach volley.

Une majorité des clubs (52 %) choisirait de développer les deux secteurs compétition masculin et féminin à la fois. Les 24 % restant souhaitent maintenir leur activité.

Pour ces projets :

- 87 % des clubs auraient besoin de créneaux supplémentaires,
- 42 % auraient besoin d'une rénovation de l'équipement ou de matériel neuf d'ici trois à cinq ans (vestiaires et douches, espace de stockage, chauffage, éclairage, isolation thermique et phonique, sol, marquage, espace convivial, poteaux et filets),
- 29 % des clubs auraient besoin d'une nouvelle salle sur la communauté de commune ou la commune.

Assurer le développement des pratiques du volley-ball par des créneaux supplémentaires dans les installations existantes

Les équipements doivent être adaptés à tous les niveaux de pratique

Aux échelons de pratique aux niveaux national 2, national 3 et régional, les salles présentent souvent des conditions satisfaisantes de pratique compétitive et d'entraînement. Souvent, si l'équipe première dispose d'équipements et de créneaux d'entraînements satisfaisants, c'est aux dépens des équipes réserves qui doivent se contenter de créneaux moins importants du point de vue compétitif ou de salles de repli moins bien équipées. De ce point de vue, nous constatons d'une part une saturation quant aux créneaux disponibles, surtout dans les agglomérations, et d'autre part des conditions d'entraînement perfectibles.

Accueillir les « nouveaux publics » dans de bonnes conditions

Le développement de la pratique en direction des « nouveaux publics » en salle nécessite l'octroi de créneaux supplémentaires, et surtout de meilleures conditions d'évolution, sans oublier les besoins matériels pour la pratique du volley assis et du matériel adapté à la réhabilitation fonctionnelle des personnes (action pouvant être soutenue dans le cadre du plan régional sport santé bien-être, avec la labellisation de premier niveau).

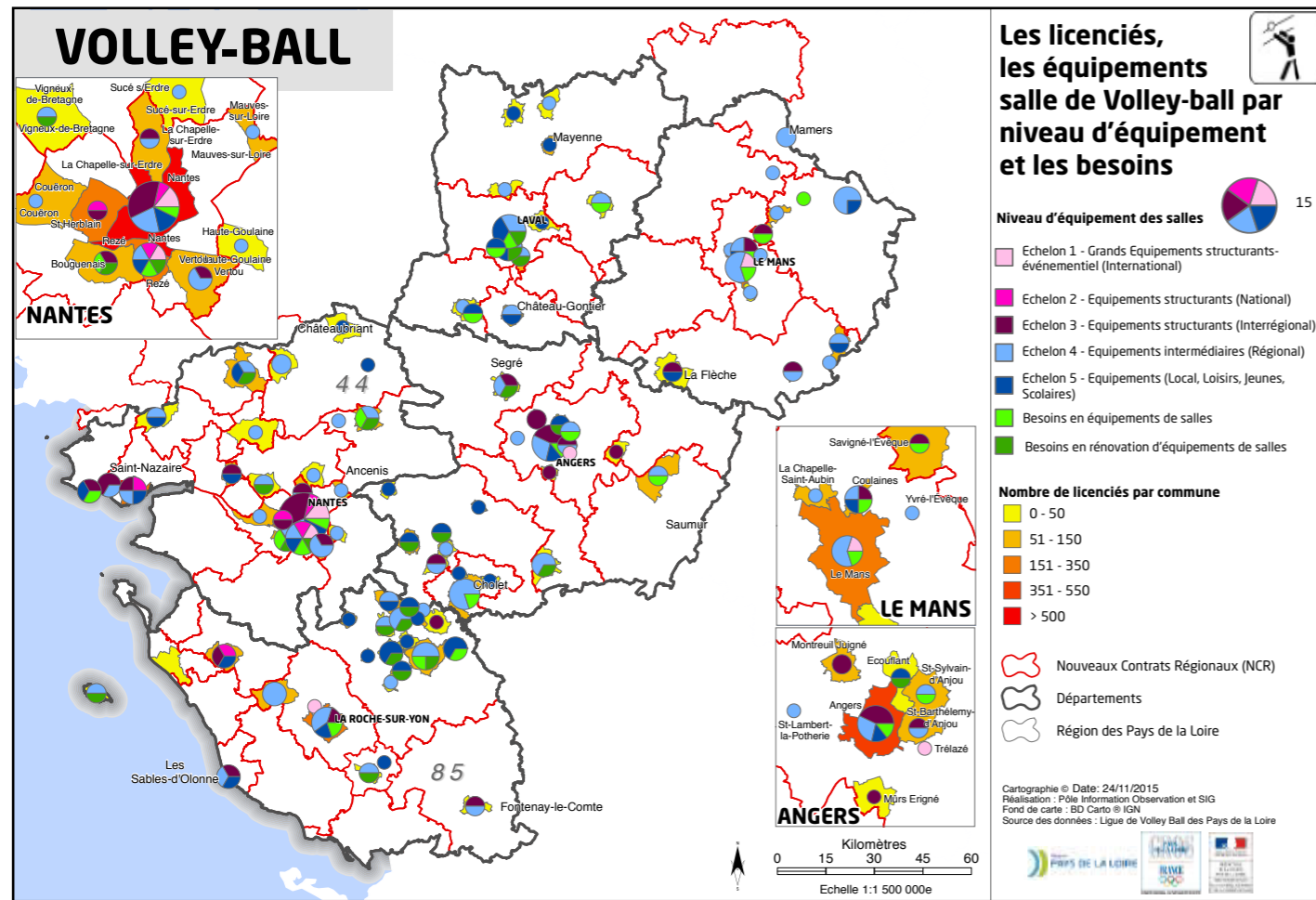
Améliorer l'existant par un plan de réhabilitation

Selon une enquête réalisée auprès des clubs de volley-ball, 42 % de ceux qui ont répondu auraient besoin d'une rénovation de leur équipement, principalement au niveau de la qualité du revêtement des sols, de l'isolation et du chauffage, mais aussi sur les espaces vestiaires/douches, l'accès à des espaces de stockage plus importants et dédiés, et des espaces conviviaux. Les autres besoins de rénovation concernent la qualité de l'éclairage et des matériels spécifiques mis à disposition.

Les comités départementaux soulignent l'importance de salles dédiées au volley-ball, avec la présence de gradins permanents.

Les priorités de rénovation sont les suivantes (liste non exhaustive) :

Rayonnement intermédiaire	- Rezé (44) - Laval (53) - Les Herbiers (85) - Les Landes-Genusson (85)
Rayonnement national	- Communes du Nord Loire-Atlantique - Secteur des Mauges (49) - Secteur de L'agglomération Lavalloise - Bocage Vendéen...
Rayonnement régional	- Bouguenais (projet en cours, à défaut d'une nouvelle salle) - Guéméné-Penfao (44) - Riaillé : rénovation ou nouvelle salle (44) - Beaupreau ou Gesté (49) - Vihiers (49) - Entrammes (53) - Ile d'Yeu (85) - Vendrennes (85)
Rayonnement départemental à régional	- Vigneux-de-Bretagne (44) - L'Huisserie (53) - La Boissière-de-Montaigu (85) - Mareuil-sur-Lay-Dissais (85) - Tiffauges (85)
Rayonnement départemental	- Ecoflant (49) - Le Lion-d'Angers (49) - Saint-Fulgent (85)



■ De nouveaux équipements adaptés aux besoins compétitifs

Permettre la tenue de compétitions internationales

Pour organiser des matchs internationaux tels que les championnats d'Europe ou la Ligue Mondiale, la capacité d'accueil nécessaire est 4 000 ou 6 000 places.

La construction d'une telle salle a sa place à Laval, mais le projet de salle « espace Mayenne » n'est calibrée qu'à trois mille places. Au Mans, la salle Antarès est peu accessible, aussi une autre salle de 3 000 à 4 000 places serait utile pour recevoir des compétitions internationales de moindre importance.

Une mutualisation entre les collectivités propriétaires des équipements est souhaitable pour une mise à disposition de sol sportif de type Gerflor, obligatoire pour les rendez-vous internationaux.



La salle du Vendéspace à La Roche-sur-Yon, match amical de l'équipe de France (août 2014). Le Vendéspace peut accueillir près de 4 900 personnes.

Des salles plus adaptées pour l'élite professionnelle et amateur

Pour l'élite régionale nous constatons aujourd'hui un besoin de nouvelles salles ayant une capacité d'accueil située entre 1 500 et 3 000 places.

La construction de salles dédiées serait souhaitable à La Roche-sur-Yon, aux Herbiers, à Cholet, ainsi que dans les agglomérations du Mans et d'Angers.

A Nantes, un complexe de deux salles sur un lieu unique dédiées au volley-ball serait l'idéal, partagé entre les clubs féminin et masculin (2 000 à 2 500 places), avec des bureaux pour les clubs. Un projet d'affectation de la salle Mangin-Beaulieu est à l'étude, mais sera-t-il suffisant pour accueillir les deux clubs pros nantais ?



© François Deniel



© François Deniel

Le développement du volley rend nécessaire la construction de salles correspondant aux besoins de développement des clubs

Dans l'immédiat, les besoins portent sur des plateaux de 44 m x 24 m x 9 m, avec un espace convivial, du chauffage, une bonne isolation, quatre vestiaires « joueurs » et deux vestiaires « arbitres », une aire de stockage et du matériel indépendants des scolaires, une lumière adaptée, avec une capacité de 500 à 1 500 places...

Une nouvelle salle (échelon 2) est attendue à Montigné-le-Brillant (projet de salle intercommunale en cours) et à Evron en Mayenne. Il est souhaité également des nouvelles salles à La Roche-sur-Yon en Vendée, à Nantes-nord, Le Pouliguen et à Rezé en Loire-Atlantique ainsi qu'à Cholet en Maine-et-Loire (échelon 3). Des créations d'échelon 4 minimum sont également souhaitées à Longué-Jumelles et Saint-Sylvain-d'Anjou en Maine-et-Loire, à Pommerieux en

Mayenne, à Bonnétable, Coulaines, Savigné-l'Évêque en Sarthe, aux Epesses et à Mareuil-sur-Lay en Vendée.

Pour les clubs en milieu rural ou pour les clubs départementaux ou à vocation loisir-détente-santé, les conditions de pratique sont très variables et dépendent essentiellement de la volonté et des moyens financiers des collectivités locales.

La création du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps) pourrait favoriser le développement des pratiques sportives et venir en complément des structures existantes tels les pôles espoirs et les centres de formation des clubs.

Des mutualisations possibles, tout en gardant des bonnes conditions de pratique

Des mutualisations avec d'autres disciplines sportives sont possibles (escalade, badminton pour les hauteurs de salle à neuf mètres, handball pour le plateau d'évolution de 44 mètres x 24 mètres). Il convient cependant de tenir compte des recommandations du Ministère des Sports (rapport 2013) : garder la lisibilité des tracés au sol en limitant le nombre de disciplines sportives pouvant se dérouler dans chaque installation (demander une répartition des disciplines sportives sur plusieurs salles sur un territoire qui peut dépasser celui de la commune) et en distinguant par exemple :

- d'une part, les salles de « sports de filets » (badminton, tennis, volley-ball) présentant une hauteur libre adaptée aux trajectoires des balles, ballons et volants,
- d'autre part, les salles de « sports de buts » (basket-ball, handball, futsal, hockey en salle, hockey sur patins et sur patins en ligne...) de moindre hauteur pour des trajectoires de balles globalement plus horizontales.

Des exemples de mutualisation cités par les clubs lors de l'enquête menée auprès d'eux :

- badminton : 1 terrain de volley et 2 terrains de badminton et inversement en montant les terrains transversaux (bâche séparatrice) ;
- handball : 1/2 terrain de volley et 1/2 terrain de hand (rideau opaque)
- basket-ball, athlétisme, gym GRS, twirling, tennis de table : aménagements nécessaires pour installation de filets de volley dans le sens de la largeur de la salle ;
- tennis de table : existence de panneaux pour séparer l'espace de jeu du reste de la salle.

■ Dynamiser la pratique du beach-volley en développant le nombre de terrains de plein air et couverts

Pour une pratique annuelle, aucune surface sablée couverte n'existe en Pays de la Loire. Elle a prouvé son utilité dans des villes comme Toulouse, Montpellier ou Dijon. Les aires de beach-volley sont de 1 000 m² minimum pour deux terrains de jeu (hors tribunes). Un tel équipement trouverait son utilité dans l'agglomération nantaise.

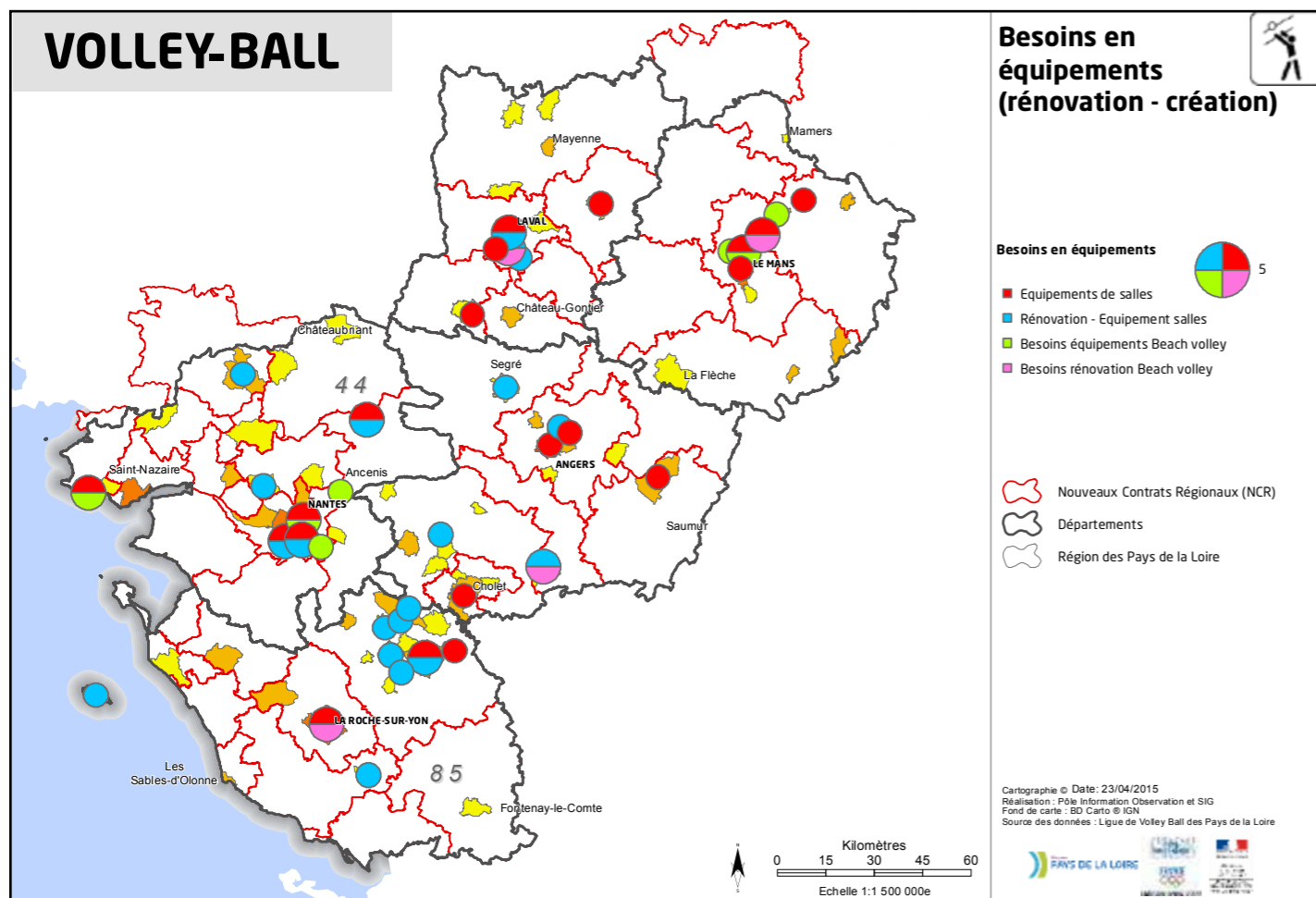
Le pôle espoirs féminin de Sablé-sur-Sarthe doit, à la demande de la Direction technique nationale, assurer une pratique du beach-volley à haut niveau et rend nécessaire, à court terme, un espace dédié au lycée Raphaël ELIZÉ.

Pour la pratique estivale, des réutilisations d'espaces grillagés et à accès contrôlé ne nécessitent pas d'importants investissements, comme c'est déjà le cas à Laval, Rezé (Trocardière), au Lac de Maine à Angers, aux Herbiers et tout récemment aux Sables d'Olonne.

La création de tels espaces pourrait renforcer le pouvoir d'attraction touristique de certains territoires (les stations balnéaires ou vertes, les complexes sportifs ou d'hébergement à vocation d'accueil touristique ou sanitaire).

Les sites à prioriser :

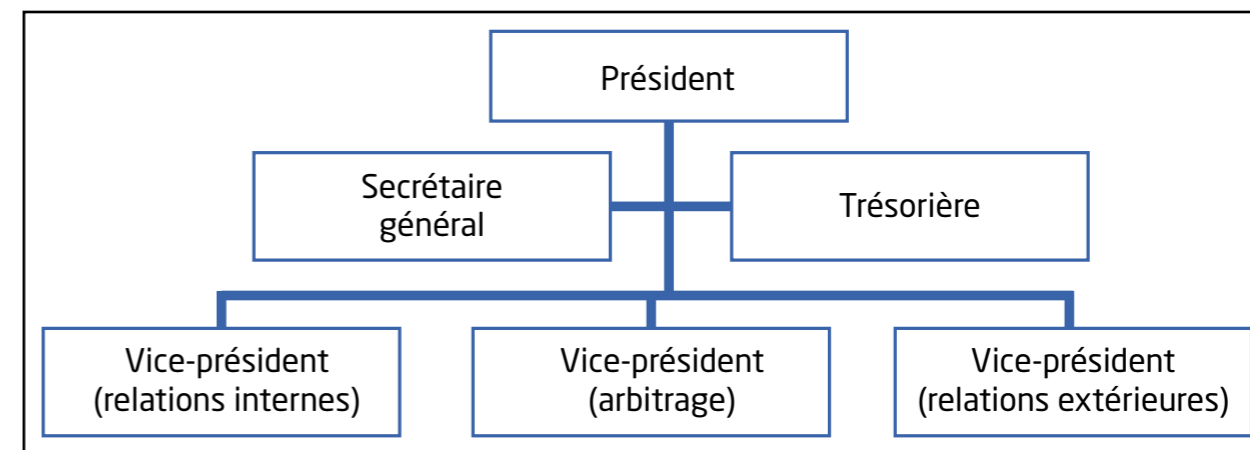
Création d'équipement	
- Loire-Atlantique	: Mauves-sur-Loire, Vertou, Saint-Nazaire, La Baule et Le Pouliguen (hors plage),
- Sarthe	: Coulaines et La Chapelle-Saint-Aubin près du Mans, Beaufay et Sablé-sur-Sarthe (pôle),
- Maine-et-Loire	: Cholet,
- Vendée	: Les Sables d'Olonne.
Rénovation d'équipement	
- Maine-et-Loire	: Vihiers,
- Mayenne	: L'Huisserie,
- Sarthe	: Savigné-l'Évêque,
- Vendée	: La Roche-sur-Yon.



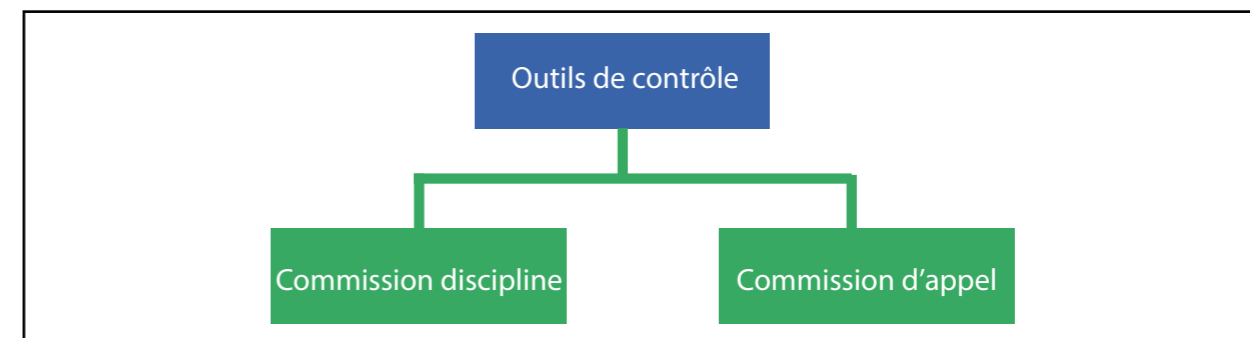
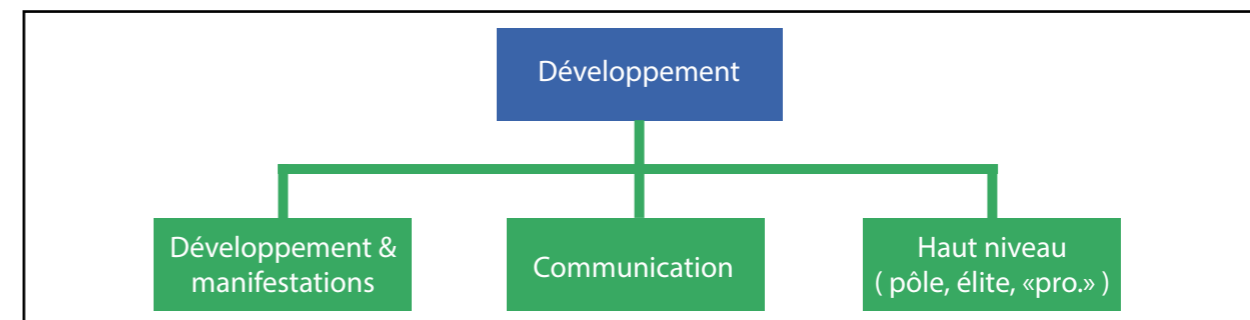
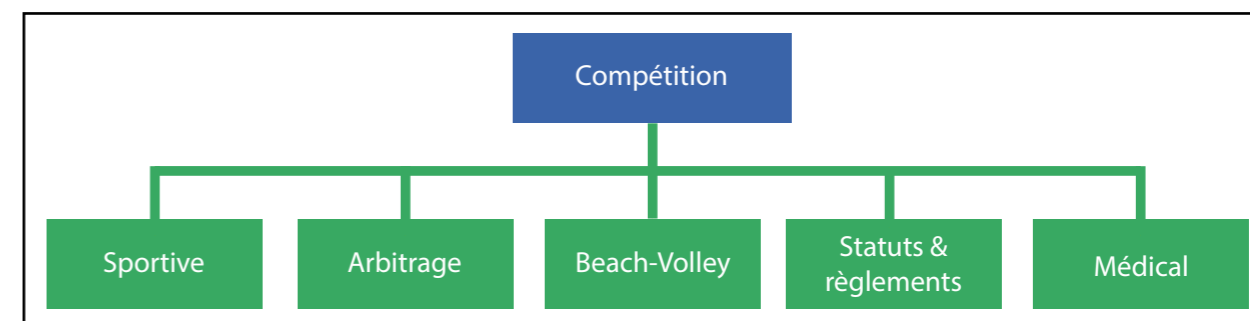
ANNEXES

Annexe 1 - Organisation de la Ligue des Pays de la Loire

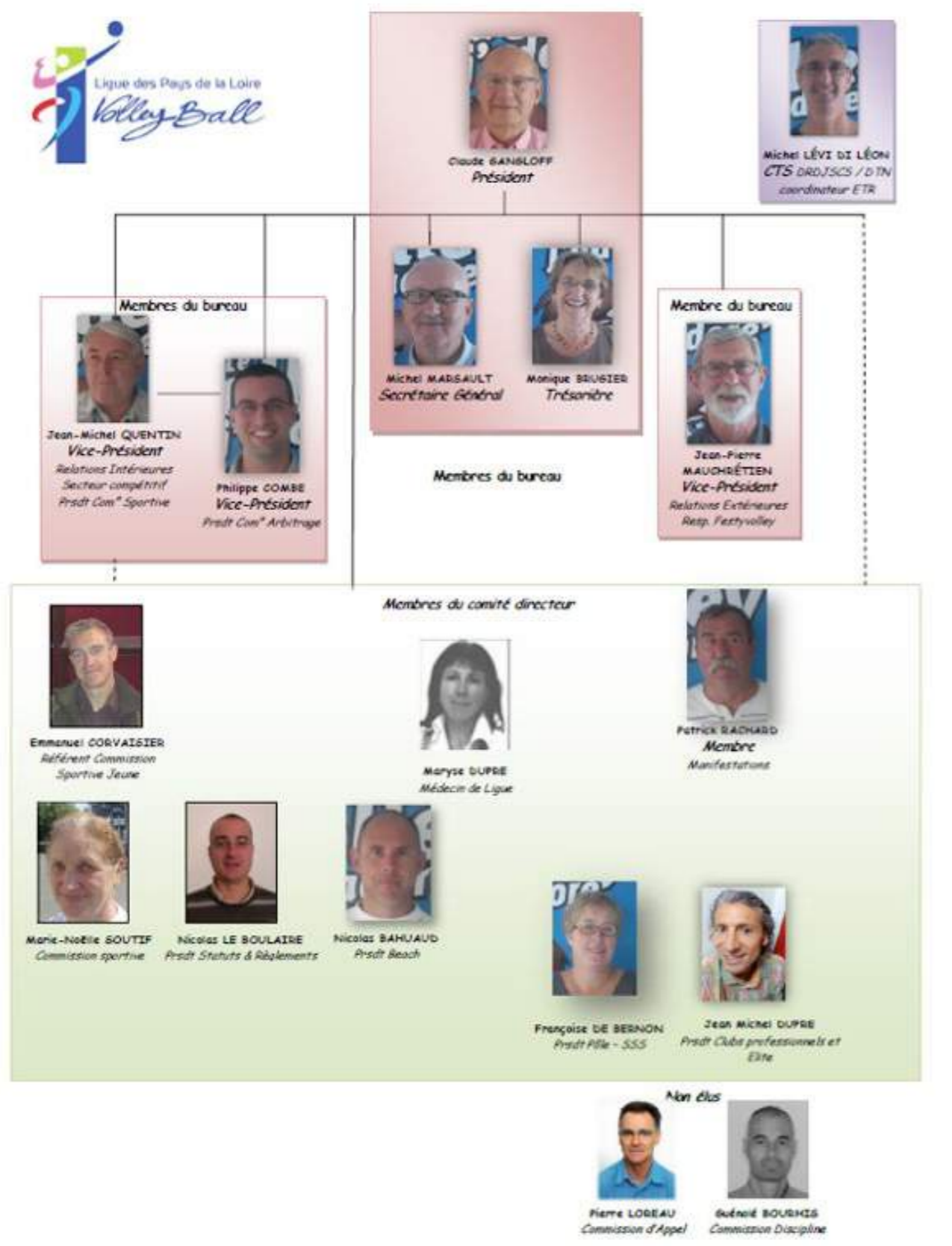
Le bureau



Les commissions



Saison 2015/2016
L'équipe dirigeante de la Ligue des Pays de la Loire de Volley Ball



Annexe 2 - Récapitulatif des règlements sportifs et des dimensions des terrains

	VOLLEY-BALL	BEACH-VOLLEY	VOLLEY-ASSIS
Taille du terrain	18 mètres x 9 mètres	16 mètres x 8 mètres	10 mètres x 6 mètres
Ligne d'attaque	3 mètres	X	2 mètres
Nombre de joueurs par équipe	6 joueurs et 6 remplaçants	2 joueurs	6 joueurs et 6 remplaçants
Composition (match)	6 remplaçants par set, le staff et l'entraîneur	Uniquement 2 joueurs	6 remplaçants par set, le staff et l'entraîneur
Taille du filet	Longueur : 9,50 mètres à 10 mètres Largeur : 1 mètre	Longueur : 8,50 mètres Largeur : 1 mètre	Longueur : 6,50 mètres à 7 mètres Largeur : 0,80 mètre
Hauteur du filet	2,43 m (H) / 2,24 m (F)	2,43 m (H) / 2,24 m (F)	1,15 m (H) / 1,05 m (F)
Circonférence du ballon	65 à 67 cm	66 à 68 cm	65 à 67 cm
Poids du ballon	260 à 280 g	260 à 280 g	260 à 280 g
Pression du ballon	300 mbar	200 mbar	300 mbar
Nombre de touches	3 (plus le contre)	3	3 (plus le contre)
Balle envoyée	Frappée, poussée, feintée	Frappée	Frappée, poussée, feintée
Position	Position des pieds	Pas de position	Position des fesses
Changement de côté	À chaque fin de set et à 7 points lors du tie-break	Tous les 7 points (set 1 et 2), tous les 5 points (set 3)	À chaque fin de set et à 7 points lors du tie-break
Nombre d'interruptions réglementaires autorisés	2 temps-morts 6 remplacements par set	1 temps mort par set	2 temps-morts 6 remplacements par set
Durée du match	3 sets gagnants de 25 points (+ tie-break de 15 points)	2 sets gagnants de 21 points (+ tie-break de 15 points)	3 set gagnants de 25 points (+ tie-break de 15 points)

Annexe 3 - Extrait des normes fédérales - caractéristiques des salles de compétitions pour l'organisation des championnats

	Mondial JO Championnats du Monde	International Championnat d'Europe Finales Coupe d'Europe	National Coupes d'Europe Pro A Pro B Pro F	Interrégional N1-N2-N3 H et N1 et N2 F
JOUEURS - ARBITRES				
Espaces de compétition tracés	46x27x12,5m Unisport exigé	44x25,7x12,5m Unisport exigé	44x25,7x9m Unisport recommandé	46x23,5x9m Multisports
Nature du revêtement	NF P 90 - 203	NF P 90 - 203	NF P 90 - 203	NF P 90 - 203
Nature du sol support	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202
Points de fixation	Norme en projet	Norme en projet	Norme en projet	Norme en projet
Éclairage minimum après un mois	1 000 lux	1 000 lux	800 lux	500 lux
Éclairage optimum	1 500 lux	1 200 lux	1 000 lux	800 lux
Température optimale	16° C	16° C	16° C	16° C
Affichage électronique	Exigé	Exigé	Exigé	Exigé
sonorisation	Fixe	Fixe	Fixe	Mobile
Local infirmerie	Exigé	Exigé	Exigé	Exigé
Local anti-dopage	Exigé	Exigé	Exigé	Exigé
Aires d'échauffement	44x24 m	32x24 m	32x24 m	---
Vestiaires joueurs	4x16 places	4x16 places	4x16 places	4x16 places
Vestiaires arbitres	2x3 places	2x3 places	2x3 places	2x2 places
Vestiaires ramasseurs	2x6 places	2x6 places	2x6 places	1x6 places
Salle de réception	30m ²	30m ²	25m ²	25m ²
OFFICIELS				
Secrétariat	15 et 25 m ²	15 et 25 m ²	15 m ²	15 m ²
Salles de réunion	15 et 40 m ²	15 et 40 m ²	30 m ²	---
PUBLIC				
Tribunes (min)	10 000 places	5 000 places	1 000 places	500 places
Tribunes (max)	15 000 places	7 500 places	2 500 places	1 000 places
PRESSE				
Tribune équipée	Exigé	Exigé	Exigé	Recommandé
Salle de rédaction équipée	Exigé	Recommandé	Recommandé	---
Salle de conférence de presse	Exigé	Recommandé	---	---
Emplacements flashes électronique	Exigé	Recommandé	Recommandé	---
Emplacements caméra	Exigé	Exigé	Recommandé	---
Cabines commentateurs	Exigé	Recommandé	---	---
Régie TV	Recommandé	---	---	---
MATERIEL				
Local de rangement	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire

	Régional Rég H N3 et Rég F	Départemental Départemental	Jeunes Mini Volley (benjamins) Minimum exigé	Enfants Mini Volley (poussins) Minimum exigé
JOUEURS - ARBITRES				
Espaces de compétition tracés	46x23,5x9m Multisports	46x23,5x9m Multisports	24à32x14à19x7m Multisports	22à14x12à14x7m Multisports
Nature du revêtement	NF P 90 - 203	NF P 90 - 203	NF P 90 - 203	NF P 90 - 203
Nature du sol support	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202
Points de fixation	Norme en projet	Norme en projet	Norme en projet	Norme en projet
Éclairage minimum après un mois	500 lux	500 lux	500 lux	500 lux
Éclairage optimum	---	---	---	---
Température optimale	16° C	16° C	16° C	16° C
Affichage électronique	Exigé	Recommandé	Recommandé	Recommandé
sonorisation	---	---	---	---
Local infirmerie	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Local anti-dopage	Recommandé	Recommandé	---	---
Aires d'échauffement	---	---	---	---
Vestiaires joueurs	4x16 places	4x16 places	2x16 places	2x16 places
Vestiaires arbitres	2x2 places	2x2 places	1x2 places	1x2 places
Vestiaires ramasseurs	---	---	---	---
Salle de réception	---	---	---	---
OFFICIELS				
Secrétariat	---	---	---	---
Salles de réunion	---	---	---	---
PUBLIC				
Tribunes (min)	250 places	100 places	---	50 places
Tribunes (max)	500 places	250 places	100 places	---
PRESSE				
Tribune équipée	---	---	---	---
Salle de rédaction équipée	---	---	---	---
Salle de conférence de presse	---	---	---	---
Emplacements flashes électronique	---	---	---	---
Emplacements caméra	---	---	---	---
Cabines commentateurs	---	---	---	---
Régie TV	---	---	---	---
MATERIEL				
Local de rangement	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire

Annexe 4 - Résultats de l'enquête réalisée auprès des clubs de volley-ball ligériens (2015)

Loire Atlantique

Commune	Nom du club	Nombre de licenciés 2012/2013*	Niveau du club	Précision sur les demandes ou les projets connus
LE POULIGUEN	MOUETTE V.B POULIGUENNAISE	80	Interrégional	- Projet de reconstruire le gymnase du collège Jules Vernes au Pouliguen; - Projet de la mairie de Guérande de réhabilitation du centre d'hébergement sur la presqu'île.
NANTES	VOLLEY-BALL NANTES	319	National	Besoin d'un nouvel équipement
RAILLE	ASC ERDRE DONNEAU	74	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
BOUGUENNAIS	UNION SPORTIVE BOUGUENNAISIENNE	62	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
GUEMENE-PENFAO	CLUB OMNISPORTS DU DON	41	Régional	Besoin d'une réhabilitation

* Hors licence «évènementiel»

Mayenne

Commune	Nom du club	Nombre de licenciés 2012/2013*	Niveau du club	Précision sur les demandes ou les projets connus
LAVAL	ASPTT LAVAL	148	Interrégional	Besoin d'une réhabilitation
ENTRAMMES	ENTRAMMES VOLLEY-BALL	71	Régional	Besoin d'une réhabilitation
L'HUISSERIE	AS. SP. L'HUISSERIE	54	Départemental	Besoin d'une réhabilitation

* Hors licence «évènementiel»

Maine-et-Loire

Commune	Nom du club	Nombre de licenciés 2012/2013*	Niveau du club	Précision sur les demandes ou les projets connus
LONGUE-JUMELLES	ATHLETIQUE CLUB LONGUEEN	62	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	AS.SPDE ST-SYLVAIN D'ANJOU	73	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
LE LION-D'ANGERS	LE LION VOLLEY-BALL	23	Départemental	Besoin d'une réhabilitation
ECOURLANT	VOLLEY CLUB ECOURLANT	21	Loisirs	Besoin d'une réhabilitation
BEAUPREAU	VOLLEY-BALL CENTRE MAUGES	60	Régional	Salle de Gesté (année 70): quelques travaux de rénovations mais insuffisants Salle de Beaupréau : rénovation de l'éclairage réalisé (non satisfaisant) Le club souhaiterait pouvoir pratiquer dans une salle isolée et chauffée (actuellement, moins de 10 °C par temps froid) réhabilitation
VIHIERS	VOLLEY-BALL CLUB VIHIERSOIS	31	Régional	Besoin d'une réhabilitation

* Hors licence «évènementiel»

Sarthe

Commune	Nom du club	Nombre de licenciés 2012/2013*	Niveau du club	Précision sur les demandes ou les projets connus
COULAINES	JEUNESSE SPORT COULAINES	65	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
YVRES-L'EVEQUE	DANGEUL-YVRE SAVIGNE V.B	81	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
BEAUFAY	JEUNES SPORTIFS DE BEAUFAY	99	Régional	Le gymnase de Bonnétable est saturé, il n'y a plus de créneaux disponible. La création d'un équipement et la mise à disposition de créneaux permettrait de créer un club.

* Hors licence «évènementiel»

Vendée

Commune	Nom du club	Nombre de licenciés 2012/2013*	Niveau du club	Précision sur les demandes ou les projets connus
LES EPESES	LES EPESES VOLLEY-BALL	54	Régional	Besoin d'un nouvel équipement
LA ROCHE-SUR-YON	LA ROCHE-SUR-YON VOLLEY BALL	142	Interrégional	Besoin d'un nouvel équipement
LES LANDES-GENUSSON	AMICALE SPORT LANDAISE	128	Interrégional	Besoin d'une réhabilitation
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS	MAREUIL SPORTING CLUB	22	Départemental	Besoin d'une réhabilitation
SAINT-FULGENT	ASVBF FULGENTAIS	17	Départemental	Besoin d'une réhabilitation
VENDRENNES	VENDRENNES VOLLEY-BALL	55	Régional	Besoin d'une réhabilitation
LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU	ETOILE DU BOCAGE	37	Départemental	Besoin d'une réhabilitation
TIFFAUGES	REVEIL SPORTIF TEIPHALIEN	37	Départemental	Besoin d'une réhabilitation
L'ILE-D'YEU	OYA VOLLEY-BALL	48	Régional	Besoin d'une réhabilitation

* Hors licence «évènementiel»

Annexe 5 - Coupures de presse

QUEST FRANCE 15 octobre 2015
À la Chaume, un terrain pour les volleyeurs
 Un terrain de volley-ball pour le Sec volley et la section de Saury-de-Mauléon a été inauguré, mercredi, aux Sauniers.



Des joueurs de la Sec et de la section volley-ball du lycée Saury-de-Mauléon, ainsi que quelques élus et représentants, lors de l'inauguration du terrain au volley-ball à la Chaume.

Il est 19 h 30, ce mercredi, mais cela fait déjà plusieurs heures que des jeunes sont sur le terrain des Sauniers. Petite preview, certes, car sports du Sec volley-ball et de la section volley du lycée public Saury-de-Mauléon jouaient enfin de la nouvelle infrastructure qui leur est réservée. Deux terrains de volley-ball, dont un équipé spécialement pour la compétition.

14 000 €

Plus d'un an de travaux sportifs des Sauniers, ce terrain a été inauguré sur un terrain de terre détrempé. Il a fallu installer des lignes métalliques, deux portails et faire venir par 100 m³ de sable. La mise du terrain, comme les poteaux ou les filets, a été entièrement financée par le Sec. « Nous nous retrouvons avec un coup final de 14 000 €. Je vous mets au défi de trouver une structure comme celle-ci à un prix aussi bas », parle Gabriel Couvret, adjoint au maire chargé des sports.

L'autre partie de ce vaste terrain destiné aux joueurs aux Sauniers,

sera recouverte d'une herbe synthétique d'un terrain inoccupé, afin de faire « une belle zone d'échauffement et d'attente ».

« C'est l'outil que l'on attendait », souligne Bernard Dubois, président du Sec volley-ball. Avec cette nouvelle infrastructure, les sports ne jouent plus en fonction des intempéries et des coefficients des terrains.

Parmi les projets déjà imaginés, il y a un stage de cinq jours en partenariat avec l'Ino, permettant de combiner presque du volley-ball et activités traditionnelles. « On pourrait aussi, comme il y a trois ans, les championnats de France senior », imagine le président du club.

Claude Gendron, président de la Ligue, espère que ce terrain poussera « les gens à s'inscrire pour pouvoir apprendre à jouer dans une bonne ambiance ».

Une directrice de lycée public qui se dit « très contente », des jeunes, trois sourires, et un président de la Ligue qui parle en projetant « une structure couverte dans peu de temps ».

SALLE DE SPORTS. 220 000 € pour Mendès-France



Une rénovation qui s'imposait, au dire des participants !

Les vestiaires et le plateau sportif de la salle de sports Pierre-Mendès-France ont été inaugurés par Luc Bouard, maire, en présence des utilisateurs de la salle. Ce lieu, propriété de la ville, a été construit en 1971. Ce sont les lycéens qui l'utilisent le plus souvent, avec plus de 1 000 heures par an. Le soir et les week-ends c'est le club La Roche Volley ball qui en prend possession. Ainsi que d'autres clubs sportifs.

Après plus de quarante ans d'utilisation, une rénovation d'ampleur s'imposait. En 2014,

déjà, 150 000 € avaient été investis pour la réfection de la toiture, de la charpente et du bardage.

Cette année ce sont tous les carrelages, les peintures, la ventilation, les vestiaires et les faux plafonds qui ont été refaits. Une facture de 220 000 € pour ce lieu qui compte une salle de 1 020 m² dont un plateau de 800 m² et environ 350 m² de surface technique. Il ne restera maintenant plus qu'à refaire les peintures de la grande salle.

Et régler les problèmes encore existants d'infiltrations d'eau.

JOURNAL DU PAYS YONNAIS
 8 octobre 2015

QUEST FRANCE - 3 octobre 2015
La Roche-sur-Yon en bref
 Des vestiaires rénovés au lycée Mendès-France



Les vestiaires ont été inaugurés par le maire.

La salle de sports du lycée Pierre-Mendès-France date de 1971. Elle a déjà subi des rénovations mais, de juin à septembre derniers, ce sont les vestiaires qui ont été entièrement rénovés, et le faux-plafond de la salle aussi. Les trois vestiaires, de 70 à 20 m², ont été recarrelés, et maintenant ornés de miroirs, aux normes sportives. Les vestiaires arborés et le bureau des professeurs ont été aussi remis à neuf. Les travaux ont coûté 220 000 €.

Cette salle de sports est occupée essentiellement par le lycée avec plus de 1 000 heures par an. Le mercredi, l'association sportive du lycée s'y entraîne également. La salle est utilisée par d'autres associations sportives dont La Roche Volley-ball qui y effectue la plupart de ses entraînements et tous ses matches.

Les vestiaires ont été inaugurés jeudi soir en présence, entre autres, du maire Luc Bouard et de l'adjoint aux sports.

Annexe 6 - Contacts

- « Sports de salles -salles de sports » - Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports www.sports.gouv.fr
- Règles officielles du volley-ball - FIVB (Fédération internationale de volley-ball) <http://www.fivb.com/>
- Documentation Afnor (Association française de normalisation) www.afnor.fr
- Équipements, terrains et matériel, salle et beach - FFVB <http://www.ffvb.org>

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE VOLLEY-BALL

Maison des Sports
 44, rue Romain Rolland - BP 90 312
 44103 NANTES Cedex 4
 Tél. 02 40 43 44 64
<http://www.paysdelaloire-volley.com>
volley.pdl@wanadoo.fr

Réalisation

Mai 2016
 Région Pays de la Loire
 Hôtel de la région - 1, rue de la Loire
 44966 NANTES Cedex 9
 Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05
www.paysdelaloire.fr

Rédaction

Ligue de volley-ball des Pays de la Loire
 avec l'appui du cabinet Amnyos

Crédits photo

Page de couverture : Match de Coupe d'Europe (CEV CUP) du Volley-Ball Nantes contre Yuzhny (Ukraine) au palais des sports de Beaulieu à Nantes le 27/10/2015 - Copyright : François Deniel

Mise en page :

Région des Pays de la Loire

Maquette originale

Le Square D. (44)



